



UNIVERSITE MOULoud MEMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE,
COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION



DEPARTEMENT DE SCIENCES ECONOMIQUES
MEMOIRE DE FIN DE CYCLE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES
OPTION : MONNAIE, FINANCE ET BANQUE

THEME :

**LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION
DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE
DEVELOPPEMENT : CAS DU TCHAD**

Présenté par :

LEVY Nanque
MAHMAT Haroun Abba

Encadré par :

M^r IMOUDACHE Nadir

Soutenu devant le jury composé de :

Présidente : M ^{me} AMIAR Lila	MCB	UMMTO
Examinatrice : M ^{me} ALLALEN Kelthoum	MAB	UMMTO
Examinatrice : M ^{lle} ZORDANI Safia	MAA	UMMTO

Promotion : 2015 / 2016

Remerciements

Nous tenons à adresser nos remerciements tout d'abord à Dieu le tout puissant de nous avoir donné la chance de suivre cette formation en bonne santé et pour avoir guidé nos pas dans la réalisation de ce modeste travail.

Nous souhaitons également remercier notre cher encadreur Mr JMOUDACHE Nadir qui nous a apporté un précieux soutien dans ce travail par ses conseils, sa disponibilité, sa pédagogie et ses remarques ainsi que ses orientations qui nous ont vraiment été d'une grande aide lors de la réalisation de ce mémoire.

Enfin, nos remerciements vont également à nos parents qui nous ont toujours soutenus tant financièrement que moralement et nous ont poussés à continuer nos études. C'est en partie grâce à eux que nous sommes là aujourd'hui et que ce présent travail a pu voir le jour dans de bonnes conditions

A vous tous nos sincères gratitudes

Dédicace

Nous dédions ce travail :

*A tous nos parents et plus particulièrement à
nos familles qui nous ont toujours soutenus
moralement et financièrement tout au long de
nos études.*

*A tous nos amis qui sont toujours auprès de
nous et qui nous ont encouragés dans la
réalisation de ce modeste travail.*

*A toute la communauté tchadienne et
Bissau Guinéenne de Tizi ouzou.*

SOMMAIRE

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	1
Chapitre I : revue de la littérature sur la micro finance	5
Section 1 : Notions et origines de la micro finance	5
Section 2 : Les différents produits Financiers de la micro finance	9
Section 3 : les principes et les enjeux de la micro finance	14
Chapitre II : le rôle de la micro finance dans la réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement.....	19
Section 1 : Définitions et notions de la pauvreté.....	19
Section 2 : Objectifs de la micro finance et son impact sur la réduction de la pauvreté	24
Section 3 : comment un système financier développé permet de réduire la pauvreté dans les pays envoie du développement ?	31
Chapitre III : la micro finance au Tchad.....	41
Section 1 : L'environnement de la micro finance au Tchad	41
Section 2 : le rôle et la responsabilité des différents acteurs de micro finance	52
Section 3 : L'impact de la micro finance sur les populations tchadiennes.....	58
Conclusion Générale	65

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES ABREVIATIONS

ABREVIATIONS	SIGNIFICATIONS
ACEL	Alliance pour le Crédit et l'Epargne Local
AFD	Association Française pour le Développement
ASDEC	Association pour le Développement des Caisses d'Epargne et de Crédit
APT	Association Professionnelle Tchadienne
BAC	Banque Agricole et Commercial
BAD	Banque Africaine pour le Développement
BCC	Banque Commerciale du Chari
BELACD	Bureaux d'Etudes et de Liaison d'Action Caritative et Développement
BIAT	Banque Internationale pour l'Afrique du Tchad
BRAC	Bangladesh Rural Advancement Commitee
BSIC	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
CBT	Commercial Bank Tchad
CCP	Centre des Chèques Postaux
CECAM	Caisses d'Epargnes et de Crédits Mutuels
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CERDEA	Centre d'études et de Recherche en Droit et Economie Appliquée
CGAP	Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres
CIDR	Centre International pour le Développement de la Recherche
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
DFID	Département Britannique de Développement International
EMF	Etablissement de Micro finance
EU	Union Européenne
FBT	Financial Bank Tchad
FCFA	Franc pour la Colonie Française de l'Afrique
FIDA	Fond International pour le Développement de l'Agriculture
FINADEV	Financial Développement
FOCCAS	Foundation for Credit and Community Assist
IDH	Indice de Développement Humain
IDHI	Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités
IPH	Indice de Pauvreté Humaine
IMF	Institutions de Micro Finance
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes économiques
LAPO	Institution Nigériane Spécialisé en micro finance
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique de Droit des Affaires
OMD	Objectif du millénaire de Développement
ONDR	Office Nationale de Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PASILD	Programme d'Accompagnement Structurant d'Initiatives locales de Développement
PCEME	Plan Comptable des Etablissements de Micro finance
PIB	Produit Intérieur Brut

LISTE DES ABREVIATIONS

PNUD	Programme de Nations Unis pour le Développement
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PVD	Pays en voie de Développement
PROADEL	Projet d'Appui du développement Local
PSANG	Projet de Sécurité alimentaire du Nord de Guéra
SERFI	Société en Ingénierie du Financement et du Développement
SGT	Société Générale du Tchad
SMDR	Société Mutuelle de Développement Rurale
UBA	United Bank OF Africa
UCEC-MK	Union de Clubs d'Epargne et de Crédit de Mayo Kebbi
URCOOPEC-MK	Union Régionale de Coopératives d'Epargne et de crédit de Mayo Kebbi
URCOOPEC-MC	Union régionale de coopératives d'épargne et de crédit de Moyen Chari
USD	United states Dollar
VITA	Volontiers IN technical Assistance

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

- **Tableau 1** : La liste des banques agréées au Tchad.....44
- **Tableau 2** : Le secteur bancaire tchadien en chiffres.....45
- **Tableau 3** : Les caractéristiques de produits et services financiers.....48
- **Tableau 4** : Secteur de la principale activité économique des participants.....59
- **Tableau 5** : La raison des demandes de crédits.....59
- **Tableau 6** : La satisfaction des bénéficiaires.....60
- **Tableau 7** : L'impact par secteurs d'activités.....61
- **Tableau 8** : L'impact au niveau de ménages.....63

Les Figures

- **Figure 1**: L'impact par secteurs d'activités..... 61

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

La micro finance vise à permettre aux exclus de système bancaire d'accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins, en premier lieu des microcrédits. Mais elle offre aussi la possibilité d'épargner des petits montants, et aussi, des systèmes plus développés tels que les services de transferts de fonds et de proposer des instruments de paiement (chèques, virements).

En d'autres termes, c'est un système qui offre des services financiers spécifiques au profit des populations évoluant pour l'essentiel en marge du circuit bancaire traditionnel et/ou faisant recours aux services des usuriers pour satisfaire leurs besoins financiers¹.

Le champ d'action de la micro finance s'est par conséquent étendu dans des pays peu bancarisés comme la plupart des pays en voie de développement (PVD) où moins de 20% de la population dispose d'un compte en banque. Des multiples raisons expliquent pourquoi la majorité de la population de ces pays n'a pas accès aux banques :

- Les montants en jeu (besoins de crédits ou possibilité d'épargnes) : le plus souvent, ils sont trop faibles pour intéresser les banques qui ne savent pas les gérer de façon rentable.
- L'éloignement : dans les pays en voie de développement notamment où les densités de population sont faibles et les réseaux bancaires peu décentralisés, l'éloignement est un frein très important.
- Des obstacles culturels qui rendent difficile l'interaction entre une majorité de la population : une population analphabète se trouve face à la complexité de remplir les formulaires administratifs qui ne se sent pas à l'aise dans les banques.²

Le biais des services financiers et non financiers qu'elle fournit aux plus pauvres, la micro finance est considérée à plusieurs niveaux comme un outil efficace et un instrument clé permettant aux Etas et à la communauté internationale d'atteindre l'un des objectif millénaires pour le développement (OMD)³ en l'occurrence, réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015.

¹ HARTMUT Schneider « *micro finance pour le pauvre* », Ed FIDA /OCDE, 1997, page (4, 5, 6)

² CHRISTINE westercamp « *qu'est ce que la micro finance* », Horus développement finance-service d'entraide et de liaison, nov 2014, page 1

³ OMD : c'est un plan approuvé par tous les pays du monde et par toutes les grandes institutions mondiales de développement, afin de répondre aux besoins des plus pauvres dans le monde et qui est ainsi arrivé à l'expiration depuis 2015

INTRODUCTION GENERALE

La lutte contre la pauvreté est de ce fait un aspect de développement auquel la micro finance contribue à plusieurs niveaux.

D'après Maria Otero,⁴ il y'a trois point de convergence entre la micro finance et développement :

- La contribution à la lutte contre la pauvreté : en favorisant l'accès des ménages pauvres ou à faibles revenus aux services financiers, la micro finance crée les conditions d'accès durable au capital productif et renforce la dignité des populations pauvres et leur capacité à participer à la croissance économique et au développement social.
- La création d'institutions viables et pérennes permettant d'assurer aux populations pauvres un accès aux services financiers sur une base durable.
- Les institutions de micro finance (IMF) deviennent partie intégrante du système financiers et étendent ainsi la capacité du secteur financier à atteindre des populations exclues des banques et autres systèmes financiers.

C'est ainsi que pour les économistes et les Gouvernements de la plupart de pays en voie de développement, la pauvreté est une préoccupation majeure et ce depuis longtemps. Il s'agit de la combattre et de la réduire au maximum. Pour cela, ils s'entraident enfin de définir l'instrument le mieux adapté pour éradiquer ce fléau. Raison pour laquelle la micro finance a pris de l'ampleur ces vingt dernières années, et cela dépend des pays et leur niveau de développement.

Il convient de signaler que la pauvreté se concentre majoritairement dans les pays en voie de développement, dans le sens ou ces pays enregistrent un pourcentage important du nombre des pauvres, et qui n'est pas prêt de s'arrêter de si tôt. C'est pour cette raison que si l'on veut réduire efficacement la pauvreté dans le monde, il est important de mener des actions ciblées dans ces pays.

❖ **Problématique**

Ainsi notre travail consiste à mettre en évidence le rôle de la micro finance dans la réduction de la pauvreté dans le pays en voie de développement en général et particulièrement au Tchad et comprendre comment l'accès aux services financiers à des ménages très pauvres

⁴ Makarimi. A, *la construction des secteurs financiers inclusifs : le rôle de politique et stratégie Nationale de micro finance*, Unité de micro finance de Fenu 1, juin 2003 page 2

INTRODUCTION GENERALE

permet de réduire la pauvreté et améliorer d'une manière significative les conditions de vie des populations pauvres. Ainsi notre travail essaye d'apporter des éléments de réponses à la problématique suivante :

- Quel rôle joue la micro finance dans la réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement et particulièrement au Tchad ?

Cette question principale nécessite d'être subdivisée en sous questions, qui sont les suivantes :

- Qu'est ce que la micro finance et qu'entend-t-on réellement par micro finance, quels sont ses principes et ses mécanismes ?
- Quels types des produits financiers sont offerts par la micro finance ?
- Dans quelle mesure la micro finance facilite l'accès des ménages très pauvres au financement ? En d'autres termes il s'agit de comprendre comment la micro finance peut-elle contribuer à la réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement et au Tchad en particulier ?

❖ **Motifs de choix du sujet :**

La principale raison qui nous a motivé à opter pour ce thème est simplement notre volonté d'approfondir nos connaissances sur la micro finance afin de mieux comprendre et d'analyser son impact sur la réduction de la pauvreté, particulièrement au Tchad. En plus, c'est un sujet d'actualité parce que la plupart des économistes et des hommes politiques estiment que l'octroi des petits crédits est une solution idéale pour réduire la pauvreté dans les pays les plus pauvres.

❖ **Objectif de recherche :**

L'objectif de la présente recherche consiste à découvrir la micro finance et ses divers produits ainsi que la justification de sa mise en place. Mais surtout les mécanismes par lesquels elle peut réduire la pauvreté. Ce travail est centré sur les PVD, car comme expliqué précédemment, ce sont les pays les plus touchés par la pauvreté qui nous semble être les plus intéressants à étudier.

Une autre justification de l'intérêt de notre sujet est que de nos jours on parle beaucoup de réduction de la pauvreté, notamment dans les pays en voie de développement et

INTRODUCTION GENERALE

les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui restent des défis majeurs à lever pour assurer le bien être des individus longtemps espéré.

❖ **Méthodologie de recherche :**

La méthodologie de recherche adoptée est une approche descriptive analytique qui consiste à une prospection bibliographique et la collecte d'informations.

Ainsi pour avoir des informations sur les pays en voie de développement et plus particulièrement sur le Tchad, nous nous sommes contentés de quelques ouvrages, des publications des spécialistes en matière de micro finance, l'internet et à travers les journaux. La lecture de quelques documents disponibles sur le sujet nous a permis de compléter notre étude.

Néanmoins, ces analyses bien que théoriques, permettent de comprendre le rôle de la micro finance dans les pays en voie de développement.

❖ **Plan du travail**

Compte tenu des informations acquises sur le plan théorique et empirique, nous avons choisi de présenter ce travail de recherche comme suit :

Le premier chapitre est consacré sur la revue de la littérature sur lequel nous allons voir les concepts et les origines de la micro finance, les différents produits financiers offerts par les services de la micro finance et les principes ainsi que les enjeux de ce dernier.

Le deuxième chapitre traitera le rôle de la micro finance dans les pays en voie de développement, dans lequel nous allons tout d'abord analyser les phénomènes de la pauvreté pour ensuite voir l'impact de la micro finance dans la réduction de la pauvreté dans les PVD.

Le troisième chapitre sera réservé à la micro finance tchadienne sur lequel nous allons présenter le paysage bancaire tchadien. Les caractéristiques de la micro finance au Tchad, ainsi que les rôles et les responsabilités des différents acteurs de la micro finance.

PREMIER CHAPITRE

Chapitre I : revue de la littérature sur la micro finance

Introduction

Les services de micro finance fournissent un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique ou formel. Ils concernent en général les habitants pauvres des pays en voie de développement.

De façon plus générale, la micro finance se réfère à une vision du monde où le maximum de foyers pauvres ou assimilés peuvent avoir un accès permanent à une gamme de services financiers de grande qualité et adaptés à leurs besoins, incluant non seulement le crédit mais l'épargne, l'assurance et les transferts de fonds.

Cette activité financière, telle qu'elle est connue aujourd'hui, n'est pas un concept nouveau. Elle n'a fait que réapparaître pour répondre au besoin de réduction de la pauvreté dans les pays du Tiers-Monde. Et cela, compte tenu du fait que la pauvreté s'accroît au fur et à mesure que la population augmente.

C'est ainsi que dans ce chapitre, nous analyserons en premier lieu l'origine européenne, asiatique et africaine de la micro finance, ensuite nous expliquerons les différents produits financiers offerts par les services de la micro finance ainsi que les enjeux et les principes de la micro finance.

Section 1 : Notions et origines de la micro finance

La micro finance se définit par l'offre de services financiers (épargne, crédit, assurance, etc.), à destination des plus pauvres. Elle s'adresse à des personnes à faible revenu, n'ayant pas accès à des services financiers adaptés à leurs besoins et de se projeter dans l'avenir. Elle a pris forme en tant que concept en Europe pour se propager à travers le monde et plus particulièrement en Afrique. L'origine asiatique est beaucoup plus récente, avec le Professeur Yunus du Bangladesh qui a défendu cette forme de crédit devant les grandes institutions financières internationales.

1.1. L'origine européenne

La micro finance est née à partir des coopératives qui ont elles-mêmes émergé dans certains milieux ouvriers des villes industrialisées de l'Europe au 19^{ème} siècle. Les premiers modèles étaient des coopératives de consommation et ouvrières pour défendre les intérêts des familles face aux désastres de la révolution industrielle.

En 1884, un bourgmestre prussien, Friedrich Wilhelm Raiffeisen, fonde en Rhénanie la première société coopérative d'épargne et de crédit, une institution qui offre des services d'épargne aux populations ouvrières pauvres et exclues des banques classiques. L'épargne collectée permet de consentir des crédits à d'autres clients.⁵ C'était un mouvement aussi bien syndicaliste que socialiste. Mais c'était un autre choix par rapport au socialisme politique dominé par le marxisme.

Par la suite une autre sorte des coopératives s'est développée cette fois-ci dans les milieux ruraux européens vers la fin du 19^{ème} Siècle.

A partir des années 1860, ces organisations ont pris le nom de coopératives agricoles ou d'épargne et de crédit. Or il s'agissait plutôt d'un nom générique pour désigner les associations ouvrières comme par exemple les banques populaires, les mutuelles, les syndicats coopératifs.

Ce qui est certain, c'est que dans presque tous les pays occidentaux aujourd'hui dits développés, c'est la micro finance qui a permis aux familles rurales de s'intégrer dans les marchés nationaux et internationaux et d'améliorer sensiblement leur niveau de vie. C'est-à-dire qu'ailleurs il n'y avait pas de mouvement associatif ?

1.2. l'origine asiatique : la Grameen Bank, un modèle original de la micro finance moderne

Dans les années 1970, avec la Grameen Bank Muhammad Yunus développe le micro crédit au Bangladesh et ouvre la voie à des nombreuses autres expériences menées dans le monde entier. Des institutions sont créées pour fournir aux pauvres des moyens de créer leur gagne –pain et les outils pour gérer les risques associés, c'est-à-dire les services financiers normaux qui sont proposés aux catégories plus riches. Le succès de la Grameen Bank qui

⁵ Sébastien Boyé, Jeremy Hardenberg, Christine Poursat, « le guide de la micro finance : Micro crédit et épargne pour le développement » Groupe Eyrolles, Paris, 2006. P 19.

compte maintenant comme clients plus de sept millions de bangladeshiens pauvres a connu un écho dans le monde entier. Dans les pays où les densités de la population sont plus faibles, il est beaucoup plus problématique de réunir les conditions de rentabilité pour créer les services et commerces de proximité. Il n'empêche que la Grameen a démontré que non seulement les pauvres remboursent leurs crédits, mais qu'ils peuvent payer des intérêts élevés et que l'institution peut donc couvrir ses propres coûts.

C'est peut être pour ça que **Muhammed Yunus** affirmait :

« Je n'avais pas l'intention de créer une banque, mais je me demandais comment les pauvres pourraient améliorer leurs conditions de vie. En 1974, nous avons eu une famine ; j'étais dégoûté de l'inutilité de savoir économique que j'enseignais, je ne connaissais quelqu'un qui voulait emprunter pour développer son affaire, mais aucune banque n'acceptait. J'ai résolu le problème en prêtant de ma poche, mais ce n'était qu'une question personnelle. Je cherchais une solution institutionnelle, je m'offrais comme un garant, j'obtiens de l'argent de la banque et donnai aux gens. En même temps j'en vins à mettre au point quelques règles de fonctionnement. Ça marchait et j'ai accru mes emprunts à la banque. Le remboursement était de 100 pour cent, mais la banque n'était pas convaincue par ma démonstration : ce que vous faites est à trop petite échelle, ce ne prouve rien. Alors je l'ai fait dans sept villages mais la banque ne croyait pas. Puis j'ai fait ces prêts dans un strict entier que les banquiers avaient identifié pour moi. Ils n'étaient toujours pas convaincus. Alors j'ai décidé de créer ma propre banque »⁶

Il faut signaler que Mohammed Yunus s'est vu attribuer, le 13 octobre 2006 le prix Nobel de la paix pour cette action que son Etat a vite fait de la récupérer à son profit en 2011.

1.3. L'origine Africaine

Avant l'arrivée de la monnaie et de la finance, les populations africaines s'organisent à leurs manières pour s'entraider afin de s'affranchir de la pauvreté.

1.3.1. Les travaux en groupe

Certaines familles moins nombreuses, lorsqu'elles sont submergées par les travaux champêtres, font appel à leurs parents ou amis pour les aider. A cette occasion, elles peuvent préparer de la nourriture ou de la boisson à base de céréales pour leurs invités. C'est une des

⁶ Extrait de « base Arrière » de septembre 1992, fondation pour le progrès de l'Homme.

prémices de la micro finance africaine basée sur la solidarité et le crédit en nature. Si quelqu'un vient travailler sur votre champ, vous avez une dette morale d'aller l'aider vous aussi. Cette pratique continue encore et prend d'autres formes. Des groupes de jeunes travaillent dans le champ des particuliers. Le fruit de leur travail est redistribué entre eux ou employé à faire une opération qui va dans leur intérêt commun

1.3.2. Les tontines

La tontine⁷ est le fait qu'un groupe des personnes cotisent pour donner à l'une d'elles et à tour de rôle. Les femmes continuent à faire recours à cet emprunt. Cela permet de faire des achats importants. L'avantage, c'est qu'il n'y a pas de taux d'intérêt. Il importe de préciser que l'intérêt, c'est que rapporte l'argent emprunté. Le taux d'intérêt est un indicateur précis de la location de l'argent prêté. Cette valeur doit être versée au prêteur en plus de capital.

L'inconvénient de la tontine, c'est qu'on attend longtemps son tour, lorsqu'un ou deux membre sont en difficulté, on n'a pas la totalité de la somme espérée qui est parfois programmée pour une activité précise. Toutefois le succès de la tontine repose sur la stricte égalité, la confiance et le contrôle non hiérarchique.

1.3.3. Les banquiers ambulants (usuriers)

Ce sont des personnes qui prêtent de l'argent souvent à des taux d'intérêt exorbitants, surtout aux anciens combattants et à certains fonctionnaires contre la détention de leurs documents de paiement de salaire ou de propriété. Parfois, ces usuriers gagnent pratiquement les traitements de leurs créanciers à leur place (ils les accompagnent aux guichets) retirent leur part avec intérêt et remettent le reste aux intéressés.

Les clients de ces prêteurs atypiques ne cessent de s'endetter A peine ont-ils fini de payer leur dette qu'ils empruntent de nouveau. Tout ce qu'ils ont gagné a servi à payer la dette précédente. C'est une situation qui déstabilise les emprunteurs. Ceux-ci deviennent de plus en plus pauvres.

C'est l'implantation des établissements de la micro finance qui a fait reculer ces usuriers qui exercent dans l'illégalité et parfois même dans la clandestinité. Néanmoins les services

⁷ MAYOUKOU Célestin « *Le système des tontines en Afrique : un système bancaire informel* », Editions L'Harmattan, Paris, 1994, page 26.

continuent à être appréciés favorablement par certaine couche de la population, parce qu'ils sont prompts, directs et sans condition.

1.3.4. Les caisses villageoises :

Les caisses villageoises d'épargne et de crédit sont des « petites banques » dont les villageois se dotent pour sécuriser leur épargne et la faire fructifier, en accordant des crédits à des individus ou à des groupes qui en sont membres. Les villageois fixent en commun les règles de fonctionnement de leur caisse, désignent un ou plusieurs gérants tandis qu'un comité de crédit étudie et décide de l'octroi des crédits, en assure le suivi et le recouvrement assisté du gérant.

Par principe, la caisse villageoise mobilise l'épargne locale pour la réinjecter dans l'économie du village. Mais ces règles de fonctionnement sont circonscrites dans les localités bien précises et varient selon les groupes. Leur interprétation prête parfois à de confusion et les plus malins détournent parfois l'argent commun.

Au plan national, au niveau des pays africains, il y'a eu des abus. Les individus mal intentionnés parcourent des villages pour collecter l'épargne des paysans, en leur promettant une aide des organismes internationaux en appui en leur épargne. C'est ainsi que les gouvernements se sont vus obligés de contrôler cette activité par ce qu'ils croient qu'ils jouent un rôle important dans la réduction de la pauvreté.

Section 2 : Les différents produits Financiers de la micro finance

La micro finance, de manière générale, est une aide destinée aux personnes en situation de marginalisation financière, ou encore d'exclusion financière, c'est-à-dire tout individu qui ne peut plus vivre dans la société que la sienne parce qu'il subit un fort handicap de l'accès à l'usage de certains moyens de paiement ou règlement. C'est ainsi que différentes sortes de produits financiers adaptés a ces personnes ont vu le jour.

2 .1. Le micro crédit

C'est un système d'aide sociale qui consiste à attribuer des prêts de très faibles montants à des entrepreneurs ou des artisans considérés comme insolvables par le système bancaire formel, ne pouvant pas avoir accès à des prêts bancaires classiques. Il a

essentiellement tendance à se développer dans des pays pauvres afin de favoriser leur économie par la concrétisation de microprojets.

2.1.1. Le microcrédit solidaire

Ce produit financier a vu le jour à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Il s'est notamment développé dans la Grameen Bank jusqu'à 2001. Cette dernière a été créée en 1976 au Bangladesh, l'un des plus pauvres pays du monde, par Muhammad Yunus.

Il consiste à s'appuyer sur un mécanisme du groupe composé généralement de cinq emprunteurs afin de compenser l'absence des garanties matérielles de ces individus. Chacun se porte « caution solidaire » pour les autres dans le sens où si l'un des membres ne rembourse pas son prêt, les autres doivent le faire pour lui. C'est donc au groupe lui-même qu'est transféré le risque de non remboursement.

Bien que les prêts soient accordés personnellement, les sanctions de non remboursement quant à elles, concernent le groupe. Elles sont bien souvent sous forme de suspension de nouveaux prêts. La pression sociale fait donc que chacun rembourse car aucun ne veut être celui qui pénalise les autres, et ils ont alors tout intérêt à surveiller et écarter eux-mêmes ceux qui sont susceptibles de ne pas pouvoir rembourser : les emprunteurs à haut risque.

Ce mécanisme de caution solidaire permet un très fort taux de remboursement (proche de 100%) et une baisse des coûts de transaction connus pour être importants. En effet, le fait que ce soit les membres du groupe qui sélectionnent les emprunteurs, évite à l'établissement des crédits toutes recherches et analyses coûteuses pour connaître des informations sur ses clients et ainsi lui permet d'économiser les coûts d'instruction.

2.1.2. Le microcrédit individuel

C'est un prêt qui est accordé à une personne, et non plus à un groupe, en se basant sur sa capacité à présenter des garanties de remboursement et un degré de sécurité de l'institution qui lui octroie le crédit. Ce type de crédit à un but précis, il n'est pas possible d'en faire usage libre comme le crédit solidaire, il ne sert à financer un projet en particulier.

C'est pourquoi, contrairement au crédit solidaire, l'analyse des dossiers de crédit et les garanties présentées par le client relèvent de la plus haute importance dans le cas de crédit individuel, l'institution de micro finance est alors directement en charge de la sélection de ses

emprunteurs, elle ne repose plus sur un mécanisme d'auto-sélection. L'octroi de ce crédit dépend de deux choses : la capacité de remboursement du client et ses garanties.

Concernant la capacité de remboursement, elle dépend de la pertinence de son projet d'investissement. Il est nécessaire que ce projet soit rentable, en d'autres mots que son taux de rentabilité soit supérieur au taux d'intérêt du prêt. Mais aussi que le rythme de remboursement du crédit soit adapté aux flux des revenus du client. Ensuite, les Institutions de Micro Finance (IMF) pratiquent les mêmes analyses que tout banquier réalise avant d'accorder un prêt.

2.2. L'Épargne

Bien que souvent oubliée, l'épargne constitue un service financier essentiel, et ce, au même titre que l'accès au crédit, les fonds propres étant une des ressources financières envisageables par l'entreprise ou le ménage. Elle répond à un besoin réel des individus, mais a aussi un rôle de source de financement interne pour les IMF, ces derniers proposent donc une gamme de produits d'épargne, afin d'attirer le plus des clients possibles.

2.2.1. L'épargne obligatoire

Comme nous l'avons vu à des multiples reprises, étant une des conditions du microcrédit solidaire, elle se caractérise par des versements obligatoires, que doivent réaliser les bénéficiaires d'un crédit. Son montant dépend de celui du prêt accordé et doit être versé avant l'octroi du crédit, ou au même moment. Elle est restituée à l'emprunteur une fois son prêt remboursé, mais les crédits étant souvent renouvelés, les clients n'envoient rarement la couleur ; cette liquidité reste théorique.

Cela représente donc pour les individus une contrainte et surtout un coût d'accès au crédit, plutôt qu'une ressource financière. Elle doit pouvoir être mobilisable en cas des besoins pour être appréciée. Mais pour l'IMF, c'est loin d'être une contrainte, au contraire, elle lui permet de se constituer une source de financement sans coût de collecte et bloquée, d'avoir une garantie facile à mettre en place, de créer un fond de réserve.

2.2.2. L'épargne volontaire bloquée

L'épargne volontaire bloquée est le deuxième type de produits d'épargne développé par les IMF. C'est une épargne versée sur un compte bloqué pendant une durée déterminée pouvant aller de quelques semaines à plusieurs années. Ce compte doit être régulièrement rémunéré. Les IMF l'apprécient beaucoup car cela leur permet de pouvoir faire des

anticipations, de prévoir et de planifier la gestion de la liquidité des dépôts. Etant bloqué pendant un certain temps, connu de l'institution, elle est prêtée au client désirant un crédit.

2.2.3. Les dépôts à vue et les comptes semi liquides

Il s'agit des comptes d'épargne les plus liquides, ils n'ont aucune contrainte, les clients y déposent et y retirent de l'argent comme bon leur semble. Cependant les institutions de la micro finance imposent souvent des limites dans le nombre et le montant de retrait. En effet, les mouvements de retraits trop nombreux, surtout pour des petites sommes, font subir à l'IMF des coûts de gestion trop élevés.

De plus autre désavantage pour l'IMF, les dépôts à vue ne peuvent être recyclés en crédits, puisque qu'ils n'ont pas de durée déterminée et peuvent être donc retirés à n'importe quel moment. Selon le mix market⁸, il y a 13,4 million des déposants en 2010 au Bangladesh, ce qui représente un montant total d'épargne de 22,2 milliards(USD).

Même si le micro prêt et l'épargne sont les plus connus et les plus anciens, il existe également des nouveaux produits financiers.

2.2.4. Les nouveaux produits financiers

Ils ont été développés depuis que le secteur de la micro finance est arrivé à maturité. En effet, il y'a un besoin d'élargir la gamme des produits, les besoins des clients étant en évolution.

2.2.4.1. La micro assurance

La micro assurance s'adresse bien évidemment aux plus pauvres, exclues des systèmes de protection sociale. Elle leur permet de se protéger des risques auxquels ils peuvent être exposés, là où l'épargne et le micro crédit ne suffisent plus. Grâce à un nombre des personnes assurées, qui mutualisent régulièrement de petites sommes, d'importants montants engagés peuvent être couverts. L'IMF, elle en tire un double avantage : elle satisfait ses clients, et diminue leur risque d'impayés, leur vulnérabilité étant réduite.

⁸ Mix Market : c'est une maison de note ou plateforme d'information qui consiste à éclaircir l'opération de tous les établissements de micro finance et tous les investisseurs.

Mais la mise en place de ce produit est complexe car il est souvent interdit, selon les pays, aux IMF de réaliser des activités d'assurance, et elles ne disposent pas des compétences et de capacité financière que cela impose.

Aujourd'hui, d'autres services d'assurance sont couverts par le terme « micro assurance » comme l'assurance vie, l'assurance santé, l'assurance sur l'élevage.

2.2.4.2. Le crédit habitat

Le crédit habitat est un produit financier qui s'occupe du financement de l'habitat des populations pauvres. Mais il connaît beaucoup des limites. En effet, les prêts à l'habitat s'avèrent être des prêts de longue durée, en générant pas directement de revenus, le ménage se voit donc prélever une partie de son revenu afin de rembourser ce crédit.

Quant aux IMF voulant proposer ce genre de crédit, elles doivent être capables de proposer des crédits de très long terme, et donc disposer des capitaux nécessaires. Malheureusement, c'est rarement le cas. Et plus la durée du prêt est longue, plus le risque de non remboursement augmente.

Concernant les garanties, elles sont dures à mettre en place, car les habitats du pays ne disposent pas de titres des propriétés donc les IMF ne peuvent pas appliquer le mode de garantie classique du crédit habitat qui est le nantissement de l'habitat financé. Quant aux taux d'intérêt, il est beaucoup plus bas dans le domaine de l'habitat.

Pour pallier à ces difficultés, l'Etat peut être un soutien aux IMF en leur proposant des subventions ou de longues ressources à taux d'intérêt concessionnel⁹.

⁹ ALYSON Falcucci « *la micro finance et son impact sur la pauvreté d le pays en développement* », Mémoire de master1, juin 2012

Section 3 : les principes et les enjeux de la micro finance

En principe, la micro finance peut recouvrir toutes les démarches ayant pour but d'accroître les accès ou d'améliorer la qualité des services financiers auxquels les plus pauvres peuvent recourir où qui peuvent leur être d'une quelconque utilité. Par exemple, les pauvres empruntent à des prêteurs locaux et placent de la même façon leurs économies dans l'économie informelle.

Autre exemple, ils ont recours à des associations caritatives pour contracter des crédits ou bénéficier d'une garantie. Ils peuvent aussi profiter de l'assurance que leur offre une société nationale.

3.1. Les principes de la micro finance

En 2004, quelques principes qui résument un siècle et demi de pratiques diverses ont été regroupés en une sorte de manifeste par consultative groupe to Assist the poor (CGAP)¹⁰ et retenus par les dirigeants de G8 au sommet de 10 juin 2014.¹¹

- Les pauvres n'ont pas seulement besoin de crédit, mais aussi de moyens de placer leur épargne, d'assurance et des services de transfert de fonds.
- La micro finance doit procurer des avantages aux ménages pauvres : élévation de niveau de vie, constitution de patrimoine et de garantie pour les prémunir vis-à-vis des remous auxquels ils peuvent être confrontés.
- « La micro finance peut se payer elle même » c'est-à-dire qu'elle n'a pas besoin d'apport externe. Les subsides provenant de donateurs ou du gouvernement sont rares et incertains. Par conséquent pour atteindre un grand nombre de pauvres, la micro finance doit s'auto-entretenir ;
- La micro finance implique de mettre sur pied des institutions locales permanentes.
- La micro finance implique également d'intégrer les besoins financiers des populations pauvres dans un système financier national.

¹⁰CGAP : est un consortium créé en 1995 dont le siège est à la banque mondiale, et qui réunit de nombreux bailleurs de fonds (33 organismes de développement public et privé en 2005 ayant pour objectif prioritaire l'extension de la micro finance dans le monde

¹¹HELMS Birgit, *Building inclusive Financial Systems* the Word Bank, Washington, 2006.

- Il revient au Gouvernement de rendre possible les services financiers, pas forcément les fournir;
- Les fonds donateurs devraient compléter les capitaux privés plutôt de se substituer à eux;
- « Le goulot d'étranglement critique est la pénurie d'institutions fortes et de managers ». les donateurs devraient mettre l'accent sur le potentiel de création;
- Le plafonnement des taux d'intérêt va à l'encontre des intérêts des pauvres en empêchant les institutions de couvrir leurs frais, ce qui bloque la fourniture de crédit;
- Les institutions de la micro finance devraient mesurer et publier leurs performances aussi bien financières que sociales.¹²

La micro finance ne doit être confondue avec certaines formes d'actions humanitaires. Il est préférable de donner des subsides aux familles dans la misère où elles sont vraisemblablement dans l'incapacité de générer les ressources nécessaires pour rembourser un crédit. C'est une situation que l'on trouve, par exemple dans des régions dévastées par la guerre, ou par une catastrophe naturelle.

3.2. Les enjeux de la micro finance

Le secteur de la micro finance a connu une croissance régulière jusqu'à atteindre, en 2007, 25 milliards de dollars pour l'ensemble des crédits relevant de cette activité.¹³ Il en faudrait dix fois plus pour fournir aux populations pauvres le capital dont elles ont besoin. Néanmoins, le secteur a connu une forte croissance, au point qu'on a pu se demander s'il n'y avait pas un risque à laisser filer autant de capitaux vers un secteur qui n'était pas forcément géré correctement.

3.2.1. La tendance humanitaire

Normalement, les banques ne fournissent pas de services financiers à des clients dépourvus d'un minimum de revenus. Pour gérer un compte client, ces mêmes banques doivent supporter un coût fixe assez substantiel qui ne dépend pas du montant des sommes d'argent mises en jeu. Par exemple, le total des profits dégagés par une centaine des crédits de

¹² CGAP, *les Principes clé de la micro finance*. Washington DC ,juin 2004

¹³ RAIMAR Dieckhmann, *Micro finance: an emerging investment opportunity*. Deutsche Bank, décembre 2007

50 000 F CFA¹⁴ chacun est à peu près égal au profit dégagé par un crédit de 5000 000 F CFA, alors que la gestion de cent crédits implique cent fois plus de travail et des diverses dépenses que la gestion d'un seul.

La même équation de base régit l'économie d'autres services financiers. Il y a un seuil de rentabilité associé au crédit ou au dépôt qui veut dire que la banque perd de l'argent lorsqu'elle effectue une transaction au-dessous d'un certain montant. Les besoins financiers des pauvres se situent généralement au-dessous de ce seuil.

De plus, les pauvres ne possèdent pas suffisamment de biens qui puissent servir de garantie. Même lorsqu'ils possèdent leurs terres, ils n'en ont souvent aucun titre de propriété. Ce qui implique que les banques n'ont pratiquement pas de recours contre les emprunteurs défaillants.

3.2.2. Les besoins financiers des pauvres

Dans les économies en voie de développement et en particulier dans les zones rurales, beaucoup d'activités qui seraient considérées dans le monde développé comme relevant du secteur financier, ne sont pas monétisées, c'est-à-dire que ces activités peuvent être menées à bien sans recours à l'argent. Par définition, les pauvres ont très peu d'argent. Mais il arrive souvent que dans leur vie se font jour des circonstances dans lesquelles ils auraient besoin d'argent ou de ce que l'argent peut acheter.

Les catastrophes de l'environnement ou catastrophes naturelles comme les incendies, les inondations, les cyclones ou catastrophes résultant de l'action humaine comme la guerre ou la destruction (ou déguerpissement) des habitations.

Les opportunités d'investir : création d'emploi ou développement de son activité, achat de terres ou de matériel, rénovation de son habitat, stabilisation de son emploi, ce qui implique souvent de payer des pots-de-vin.

Les pauvres savent faire preuve d'imagination pour subvenir à ces besoins, principalement à travers la création et l'échange de différentes formes de biens non monétaires. Les substituts à l'argent varient d'un pays à l'autre, mais il s'agit typiquement de bétail, de grains, de bijoux et de métaux précieux.

¹⁴ FCFA : Franc pour la colonie française d'Afrique, 1 euro équivaut à 575 FCFA

D'après Marguerite Robinson, les années 1980 ont montré que, « *la micro finance pouvait fournir une assistance à large échelle, et cela de façon profitable* »¹⁵ et que dans les années 1990, « *la micro finance commence à se développer comme une industrie* ». Dans les années 2000, l'objectif de l'industrie de la micro finance est de satisfaire la demande insatisfaite à une large échelle et de jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté.

Alors que ces dernières décennies, beaucoup de progrès ont été réalisés par le développement d'un secteur de la micro finance viable, un certain nombre de questions restent à régler avant que cette industrie ne soit capable de satisfaire massivement la demande mondiale, tels que les subventions inappropriées, régulation et supervision insuffisante des institutions de Micro finance(IMF) impliquées dans le dépôt, trop peu d'IMF mobilisent de l'épargne.

Conclusion

Cette revue de littérature nous a permis une fois de plus de comprendre l'origine et l'évolution de concept de micro finance à travers le monde en développement par la genèse de ce secteur, le dynamisme des institutions qui le compose et l'implication des pouvoirs publics par la mise en place des politiques de lutte contre la pauvreté.

Nous avons vu également que la micro finance date depuis bien longtemps avant l'invention de la Grameen Bank mais sous d'autres formes diverses telles que la société coopérative de l'épargne et de crédit en Europe, la tontine et les caisses villageoises en Afrique. Mais grâce à Yunus que la micro finance s'est médiatisée au niveau mondial pour devenir une alternative viable au système financier classique ou formel.

C'est aussi à travers l'imperfection du marché que le microcrédit s'est vu naître notamment la contribution de la théorie de l'information et son explication par la théorie financière.

De ce fait, d'après ses principes et ses enjeux, nous avons su l'intérêt que porte la micro finance est avant tout d'être un vecteur essentiel d'espérance pour une vie meilleure en réduisant la vulnérabilité économique et d'augmenter les revenus de ménages pauvres en leur

¹⁵ Margueritte Robinson, « *The micro finance Révolution : sustainable finance for the poor* », Banque mondiale, 2001, P. (124-125)

permettant d'accéder aux crédits. Mais a-t-elle vraiment réduit la pauvreté ? Contribue – elle vraiment dans la réduction de la pauvreté dans les pays en voie développement ?

DEUXIEME CHAPITRE

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Chapitre II : le rôle de la micro finance dans la réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement.

Introduction :

De nos jours, la micro finance dans les pays en voie de développement s'est révélée comme l'un des meilleurs outils de réduction de la pauvreté, de création d'emploi, de génération de revenus permanents et décents en fixant les populations très pauvres dans leurs localités autour des micros projets et micro entreprises réduisant l'exode rurale, l'émigration tout en contribuant ainsi au développement socio économique des PVD.

Ainsi c'est dans ce contexte que nous allons tout d'abord analyser dans un premier temps les phénomènes de la pauvreté en général à travers ses concepts et ses notions, avant d'expliquer le rôle que joue le micro finance dans la réduction de la pauvreté tout en traitant la relation entre la micro finance et la pauvreté sous l'angle de l'impact dans différents pays en voie de développement à travers les études faites en ce sens. Nous allons voir aussi comment un système financier développé permet de lutter contre la pauvreté dans les pays en voie de développement.

Section 1 : Définitions et notions de la pauvreté

Avant de parler sur le rôle que joue la micro finance dans la réduction de la pauvreté, il est important d'éclaircir ce qu'est réellement la pauvreté. De façon générale, il s'agit d'une situation de privation relative ou absolue, régulière ou non réversible. Mais c'est un terme complexe à définir et à mesurer, surtout qu'il existe plusieurs formes de pauvreté, et à donc plusieurs système de mesure. C'est donc ce que nous allons voir dans cette section.

1.1. Définitions de la pauvreté

Le concept « *pauvreté* » se traduit en Grec par *aporia* qui signifie absence de chemin, situation des difficultés dans laquelle se trouve le pauvre.¹⁶

Selon Michel Mollat, historien de moyen âge : « *le pauvre est celui qui, de façon permanente, ou temporaire se trouve dans une situation de faiblesse, de dépendance,*

¹⁶ Alberto. Wagner De Reyna « *progrès et Développement : recueil de texte* », Edition l'Harmattan, 1990, P. 37

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

d'humiliation caractérisée par la privation des moyens, variables selon les époques et les sociétés, de puissance de considération sociale : argent, relation, influence, pouvoir, silence, qualification technique, honorabilité de naissance, vigueur physique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelle.

Vivant au jour le jour, il n'a aucune chance de se lever sans l'aide d'autrui. Une telle définition peut inclure tous les frustrés, tous les laissés pour compte, tous les asociaux, tous les marginaux »¹⁷

Sylvain Larivière et Frédéric Martin définissent aussi la pauvreté « *comme un état de privation, à long terme de bien être jugé adéquat pour vivre doucement. La pauvreté est donc synonyme de carence, elle est fonction d'un manque connu face à des besoins que l'on peut identifier. Elle concerne en priorité ceux ou celles qui éprouvent des difficultés à s'intégrer au système socioéconomique pour toute sorte des raisons* »¹⁸

1.2. les différents types de pauvreté

On peut distinguer, plusieurs types d'approches de pauvreté qui peuvent être envisagées pour tenter de mieux cerner les aspects multidimensionnels de la pauvreté.

1.2.1. La pauvreté monétaire

Il s'agit de définir le seuil de la pauvreté selon les individus. Cette mesure peut être relative ou absolue.

1.2.1.1. La pauvreté monétaire relative

On parle d'une pauvreté relative pour des personnes qui sont moins lotis que la majorité des autres membres de la communauté. Selon l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), c'est la situation d'une personne ou d'un ménage dont le niveau de vie se trouve inférieur au seuil de pauvreté dans lequel il se trouve et l'empêche de vivre une vie normale et de participer aux activités économiques, sociales, et culturelles courantes.

¹⁷ Quentin wodon, « *Marketing contre la pauvreté* », éditions de l'Atelier, Paris, 1993, P. (43-57)

¹⁸ Sylvain Larivière et Frédéric Martin « *cadre d'analyse économique de la pauvreté et des conditions de vie des ménages* » série de discussion : 1997 p. 05

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Donc ici elle dépend du niveau de vie de l'ensemble de la population. Le seuil généralement pris en compte est situé entre à 60% de la médiane des niveaux de vie, mais il existe d'autres seuils 40.50 et 70%. Les pauvres ne seront alors pas les mêmes selon les pays. Par exemple, en France, un individu vivant avec 600 € de revenus disponibles par mois (donc, hors impôts et prestations sociales) sera considéré comme pauvre car vivant sous le seuil de pauvreté, évalué 795€ par mois en 2009 (si l'on prend un seuil de 50% de la médiane) d'après l'Observatoire des inégalités, Alors qu'un habitant des pays en voie de développement, quel qu'il soit vivant, avec 600€ par mois, lui considéré comme riche.

1.2.1.2. La pauvreté monétaire absolue

La pauvreté monétaire peut aussi être définie avec une référence absolue. Il s'agit alors de la situation d'un individu qui ne dispose pas suffisamment des ressources pour disposer des biens de première nécessité qui assure sa vie.

Autrement dit elle peut être définie aussi par l'incapacité de satisfaire les besoins essentiels en nourriture, vêtements, logements et soins. Ce seuil dépend du coût moyen de toutes les ressources entrant dans la vie d'un individu en un an, il est donc différent selon les pays ; c'est en fait une évaluation minimale pour assurer un niveau de vie tolérable.

Il est désormais fixé à 1.25 de dollars par jour et par personne, donc toutes les personnes vivant avec moins de 1.25 de dollars par jours sont donc considérées comme pauvres.

Afin de pouvoir effectuer des comparaisons internationales, ce seuil est exprimé en parité de pouvoir d'achat (PPA), car les différentes monnaies n'ont pas les mêmes valeurs (donc pas les mêmes pouvoirs d'achats), et les biens considérés comme nécessaires à la survie ont des prix différents selon les pays. Pour cela, on considère un « panier de référence à » normalisé, contenant tous les produits et services permettant un niveau de vie tolérable.

Le prix de ce panier est alors évalué pour chaque pays et chaque devise. Ainsi, on peut voir les différences de prix entre chacun, le dollar américain étant la monnaie de référence. LA PPA permet donc, plus généralement, de mesurer quelle quantité une devise permet d'acheter des biens et services (constitutifs de panier).

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

1.3. La pauvreté non monétaire

Seulement sur l'aspect revenu mais prendre en compte le bien être de sa totalité, introduisant plusieurs composantes. C'est donc plus une conséquence, un résultat de la pauvreté monétaire. Il existe alors deux sortes de pauvreté non monétaire, une reliée directement au cadre de vie, la pauvreté des conditions de vie, et la pauvreté humaine.

1.3.1. La pauvreté des conditions de vie

Elle fait référence aux besoins élémentaires pour mener un train de vie tolérable et que certaines personnes ont des difficultés à satisfaire tels que l'accès à l'eau potable, à un logement décent, à un centre de santé etc. ces besoins diffèrent selon les pays. Notamment ceux pris en compte pour les pays développés sont plus évolués que ceux pour les PVD.

Même au sein des PVD, l'ordre des besoins sont différents, certains pays vont juger plus important l'accès à l'eau potable tandis que d'autres privilégieront l'accès à l'éducation. Les carences qui affectent les niveaux de vie ne sont donc pas les mêmes partout. La pauvreté des conditions de vie va alors varier selon le milieu de résidence, la religion, le sexe, et l'âge.

1.3.2. La pauvreté humaine

C'est une notion développée par le programme de Nations unies pour le développement (PNUD)²⁰, qui caractérise la satisfaction des besoins essentiels ou l'évolution du développement humaine durable. Il a alors mis en place un indicateur de pauvreté humaine, à savoir L'IPH, afin de pouvoir la mesurer, il donne le pourcentage de pauvreté humaine du pays considéré.

Il en existe deux, L'IPH-1 et L'IPH-2 respectivement pour les pays en voie de développement et pour les pays riches. Ils se calculent tous deux à partir des indicateurs suivants exprimés en pourcentage : l'indicateur de longévité, soit l'espérance de vie (P1) ; l'indicateur d'instruction (P2) et celui des conditions de vie (P3). A la différence que L'IPH-2 compte un quatrième indicateur : celui de l'exclusion (P4). Bien évidemment, ces indicateurs ne sont pris au même niveau, ils sont chacun adaptés au type de pays qu'ils concernent afin de permettre une évaluation plus adaptée de la pauvreté humaine.

²⁰PNUD, le développement humain : le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté, Economica, Paris, rapport 1997

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

1.4. Les indicateurs de la pauvreté

Nous avons clairement mentionné les indicateurs susceptibles d'être utilisés pour connaître les taux de pauvreté d'un pays : le seuil de pauvreté monétaire relatif (à partir de revenu médian) et le seuil de pauvreté relatif monétaire absolu (1,25 dollar par jour) pour la pauvreté monétaire et l'IPH pour la pauvreté non monétaire.

Ce pendant dans le cadre de la pauvreté non monétaire, un indicateur peut être utilisé : l'indicateur de développement humain (IDH). Il a été créé par le PNUD en 1990 car l'indicateur anciennement utilisé pour rendre compte de développement du pays, le PIB par habitant, ne prenait en compte que l'aspect économique et ne pas du tout l'aspect bien être des individus vivant dans les pays.

Le PNUD et l'économiste SEN considèrent que le développement est un processus relevant plus de l'élargissement du choix des personnes que d'une simple croissance de PIB. L'IDH est donc mesuré sur la base de trois indices : la santé des habitants du pays considéré, mesurée par l'espérance de vie à la naissance, renvoyant indirectement à la satisfaction des besoins matériels nécessaires à la survie (accès à l'eau, aux soins...) ; le niveau d'éducation pris en compte par la durée de scolarisation moyenne des adultes de plus de 25 ans et celle qui est attendue pour les enfants d'âge scolaire rendant compte de la satisfaction des besoins immatériels (capacité à participer à une discussion ou à une prise de décision) ; ainsi le niveau de vie calculé par le revenu brut par habitant en PPA absolue, permettant quant à lui d'englober tous les éléments de la qualité de vie qui ne sont pas pris en compte par les deux précédents indices (mobilité et accès de la culture) .

Le PNUD a même étendue cet indicateur en tenant compte des inégalités de la société considérée, en créant l'IDH ajusté aux inégalités (IDHI). « Sous la direction d'égalité parfaite, l'IDH et l'IDHI sont égaux. L'IDH d'une personne « moyenne » dans une société à l'IDH global lorsqu'il y'a une inégalité dans la distribution de la santé, de l'éducation et du revenu ; plus l'IDHI est bas (plus sa différence avec l'IDH est grande), plus l'inégalité est forte ».

Il a été constaté que les sociétés avec un développement humain faible ont tendance à avoir de plus fortes inégalité et dans un plus grand nombre de domaines, et par conséquent des déficits en développement humain plus importants. Ce qui est le cas de PVD, puisque que leurs IDH se trouvent les plus faibles.

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Le PNUD classe les pays en fonction de leurs IDH, allant de très élevé, à faible en passant par élevé et moyen. Les PVD sont alors considérés comme ceux qui ayant IDH moyen ou faible (compris entre 0.798 et 0,340 ; les PMA ont un IDH inférieur à 0.499) ; l'IDH très élevé étant approprié aux pays développés.

Section 2 : Objectifs de la micro finance et son impact sur la réduction de la pauvreté

La micro finance d'une manière générale cible les exclus du système bancaire classique en leur proposant des services financiers adaptés. En ce sens, elle peut être un instrument de lutte contre la pauvreté. Il est alors légitime de se poser la question de son impact, tout particulièrement auprès des populations pauvres.

2.1. Objectifs de la micro finance

La micro finance est un des meilleurs outils disponibles aujourd'hui pour réduire la pauvreté parce que :

- Un accès durable aux services de micro finance aide les ménages pauvres à satisfaire de manière adéquate des besoins essentiels tels que le logement, les soins de santé et l'éducation de leurs enfants ;
- Les pauvres ont montré que non seulement ils remboursent à temps les prêts qu'ils contractent, mais aussi qu'ils investissent leur revenu accru dans le bien être de leur famille ;
- Les pauvres utilisent d'autres services financiers, tels que l'assurance et l'épargne, pour mieux assurer l'avenir de leur famille ;
- La micro finance rend les pauvres autonomes en leur permettant de participer aux prises de décisions ;
- Les micros crédits servent à créer de nouvelles entreprises et des emplois ;

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

- La fourniture de services qui font appel à l'esprit d'entreprise des pauvres est un facteur essentiel dans l'éducation de la pauvreté.

2.2. Impact sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Cet impact est direct selon Fidèle SARASSORO. En effet, le premier des huit objectifs du Millénaire pour le développement vise l'élimination de la pauvreté et plus spécifiquement, la réduction de moitié, d'ici à 2015 du nombre de personnes vivant dans la pauvreté. Plusieurs réflexions ont montré que c'est à travers la promotion d'activités génératrices de revenus que cet objectif a le plus de chance d'être atteint.

Dans la mesure où la micro finance vise à proposer des services financiers et adaptés aux populations les plus démunies afin de leur permettre d'entreprendre des activités viables de production et de commercialisation, il s'ensuit que ce secteur contribue à l'atteinte des OMD.

L'impact de la micro finance dans les pays en développement permet aujourd'hui d'affirmer que l'efficacité d'un secteur financier national ne se mesure pas seulement par les sommes d'argent qui y circulent mais aussi par la capacité de ce secteur financier à toucher, en grand nombre, plusieurs composantes de la population rurale et urbaine, notamment les plus pauvres, grâce à des dispositifs opérationnels complémentaires et diversifiés.

Le secteur financier dans lequel, nous incluons la micro finance, ne pourra accompagner véritablement l'économie que lorsqu'il permettra à plusieurs milliers de personnes aujourd'hui exclus des systèmes classiques d'accéder aux services financiers de base et de voir des changements s'opérer dans leurs vies.

Sur ce plan, les études sur l'impact de la micro finance ont démontré que celle-ci permet aux foyers pauvres de mieux satisfaire leurs besoins vitaux et de se protéger contre les incertitudes et accidents de la vie. Par ailleurs, la micro finance, en favorisant l'accès des femmes aux crédits, permet directement et indirectement l'amélioration des conditions de vie des familles et en particulier des enfants.²¹

²¹ PNUD, les objectifs du Millénaire pour le développement, New York, rapport, 2008

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Une revue rapide de la littérature sur les effets attendus de la micro finance en matière de contribution aux OMD met en lumière quatre canaux principaux.²²

- **Eradication de l'extrême pauvreté**, la Micro finance fournit aux pauvres des services leur permettant de protéger, de diversifier et d'accroître leurs sources de revenus. De petits crédits pour tirer parti d'opportunités, palier un manque de liquidités ou le recours à des comptes d'épargne simples et sécurisés sont autant de moyens de briser le cercle vicieux de la pauvreté. Elle contribue également à traiter la vulnérabilité économique en amortissant les effets d'événements soudains et contraires tels que les aléas climatiques ou les accidents de la vie sociale.
- **Promotion de l'éducation**, l'investissement dans l'éducation des enfants est probablement la priorité universelle des ménages pauvres dès qu'ils dégagent des marges de manœuvres financières. La mise au point de produits adaptés au financement des frais de scolarité favorisé non seulement la décision de scolarisation mais également sa durée et réduit les taux d'abandon ;
- **Emancipation économique des femmes**, les femmes sont souvent la cible prioritaire des IMF . Cette stratégie repose sur un triple diagnostic ; parmi les pauvres les femmes sont les plus vulnérables (faible dotation initiale, spécialisation du travail défavorable) ; elles sont généralement plus responsables dans l'utilisation des fonds (dépenses plus productives, hausse de revenu améliorant le bien être du ménage et des enfants) et enfin elles respectent mieux les plans de remboursement (plus forte sensibilité à la pression sociale, faible nomadisme financier). Cette émancipation n'est cependant pas toujours un résultat naturel et automatique des programmes de micro – finance;
- **Amélioration des conditions sanitaires** ; La maladie est un important facteur de vulnérabilité des familles pauvres. Elle obère le niveau de vie par l'interruption (temporaire ou définitive) du travail, par le coût des dépenses de soins et souvent par la réduction d'un patrimoine (vente d'actifs, dette) déjà faible. La micro finance est à

²² Littlefield Elisabeth, Morduch Jonathan, Hashemian Syed, *micro finance an effective stratégie the millenium Développement Goal* Note focus, N° 24, CGAP janvier 2003

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

même d'améliorer les conditions sanitaires au sens large (nutrition, hygiène, prévention, soins curatifs, infrastructures collectives).

Au-delà des services financiers adaptés, les programmes de micro finance sont également l'occasion de faire passer des messages simples à l'occasion des réunions de groupe ou de certaines formations obligatoires (éducation sanitaire, campagne de vaccination soins prénataux et postnataux,.....)²³.

2.3. Impact de micro finance sur la réduction de la pauvreté dans les PVD

Les retombées positives de la micro finance sont essentiellement identifiées et confirmées, et présentent des progrès réels pour les clients en termes d'augmentation de revenus, de réduction des vulnérabilités, d'accès aux soins, à l'éducation, au logement, d'une hausse de la confiance et d'estime en soi... la micro finance reste cependant un outil financier.

De tel instrument, on ne peut raisonnablement pas attendre qu'il résolve le problème complexe et multidimensionnel de la pauvreté. C'est une solution incomplète, qui suppose une complémentarité, avec d'autres outils de développement.

Ainsi les investissements dans le système scolaire et de santé ou dans les infrastructures restent bien évidemment indispensables. Certaines institutions de micro finance, pour atteindre les plus pauvres, ont développé un système de filtre à l'entrée. L'institution nigériane LAPO²⁴ en fait partie. Avant d'accorder un crédit, elle vérifie l'état et la taille de logement, le type de nourriture et la régularité des revenus familiaux. Au dessous de certain niveau, les clients peuvent accéder à un crédit.

Ce système par ailleurs critiquable permet à LAPO, le respect de son objectif : commencer par les plus pauvres. En effet, 62 % de ses clients, ont moins de 1 dollars de revenu par jours lorsqu'ils reçoivent leur premier crédit.²⁵

²³ Montalieu Thierry « *Micro finance et réduction de la pauvreté : de la stratégie étroite du microcrédit à l'approche élargie de la micro intermédiation* », Journées internationales de micro- intermédiation, Orléans, 13 -14 Mars 2008

²⁴ Lapo : c'est une institution nigériane spécialisée en micro finance

²⁵ En même temps qu'elle atteint les plus pauvres, LAPO est aussi une institution rentable avec ROE de 27, 5% en 2005

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

La manière d'apprécier l'impact de ce secteur en pleine mutation à évoluer. Au départ, l'attention se focalisait sur la pérennisation des institutions. Avec la conviction que la durabilité financière des IMF à un impact évident sur les clients pauvres, et donc sur la pauvreté, les performances sociales étaient considérées comme acquises.

Des nouveaux enjeux sont apparus parmi lesquels l'intérêt accru des bailleurs de fonds et des investisseurs sociaux, A coté de suivi des performances financières, la préoccupation s'est portée sur les performances sociales à la fin des années 1990. Puis l'évolution s'est faite plus globale, prenant en compte les résultats financiers de l'institution, l'adaptation interne des produits et services aux plus pauvres et l'impact sur les clients (éducation, santé, création d'emploi....)²⁶.

La micro finance offre-t-elle une occasion aux pauvres de sortir de leur situation ? Différentes études qui ont été menées à ce sujet. Même si toutes ne s'accordent pas sur le fait que le micro crédit permet l'augmentation des revenus, une grande majorité reconnaît qu'il réduit la vulnérabilité des clients. Grâce à un crédit adapté à leurs besoins, une partie des micro-entrepreneurs peuvent développer leur petite entreprise, augmenter leurs revenus et réinvestir cette plus value dans leur famille ou leur entreprise.

Une récente étude sur l'impact social de la micro finance au Bangladesh²⁷ montre une augmentation de l'auto - emploi parmi les clients et une hausse du bien être des enfants : une meilleure alimentation, et une participation scolaire élevée. Ainsi, l'impact de la micro finance va plus loin que le niveau économique.²⁸

2.4. Revue sur les études d'évaluation d'impact de la micro finance sur la réduction de la pauvreté

Le secteur de la micro finance dispose déjà une expérience d'évaluation de l'impact des programmes mis en place dans différents pays en voie du développement puisse que le rôle du micro finance dans l'amélioration de bien être des ménages se trouve dans des nombreux études empiriques.

²⁶ L'institution française Cerise est une pionnière en la matière.

²⁷ P. Develtere and Huybrechts, « *The Impact of Microcrédit on the poor in Bangladesh* » Alternatives Global, local, Politique 30, 2005, P.165-189.

²⁸ Durant sa visite aux clientes de l'IMF BRAC, au Bangladesh, Jeffrey Sachs a été frappé par un impact étonnant : le nombre d'enfant par femme cliente atteignait à peine deux enfants, alors que la norme au Bangladesh est de six à sept « *the end of poverty : Economic possibility for our time* » Décembre 2005 P.13-14

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Ces programmes de micro crédit qui sont évalués mis en œuvre dans plusieurs pays en voie du développement comme le Bangladesh, le Pakistan, la Thaïlande. Ce pendant, très peu de ces études montrent que ces améliorations sont attribuables uniquement à ces programmes de micro finance.

Selon planet-finance²⁹, une étude d'impact mesure l'impact de services offerts par une institution de micro finance sur la vie des ses clients dans les domaines spécifiques tels que l'emploi, les revenus, les nutriments, l'éducation, la santé, et l'autonomisation des femmes. Il est le principal moyen par lequel, l'efficacité de la micro finance est un outil pour lutter la pauvreté est déterminée.

D'une manière générale, l'impact consiste à comprendre comment les services financiers affectent l'existence des pauvres et si ces effets sont attribuables à l'intervention de programme, notamment en tentant d'isoler l'effet spécifique de programme de l'ensemble d'autres facteurs exogènes. En réalité le choix de la méthode dépend des données disponibles du programme et de la politique à évaluer moins encore de la question que l'on veut aborder.

Des premières études d'impact ont été effectuées en 1996 par Hulme et Moslow³⁰, ces études ressemblent les études d'impact de treize IMF intervenant dans sept pays (Indonésie, le Kenya, la Bolivie, le Malawi, Bangladesh, l'Inde et le Sri Lanka) entre 1989 et 1993. Les deux auteurs ont constaté non seulement l'octroi de ces crédits avait eu un impact positif sur les revenus des emprunteurs pauvres, mais cet impact était d'autant plus important si les IMF centrent leur action sur les emprunteurs juste au dessus de seuil de pauvreté qui sollicitent de prêt de promotion. Cela est dû au fait que les emprunteurs très pauvres cherchent à assurer leur subsistance à travers des prêts de faible montant et non pour investir dans une activité économique, acquérir de capital ou recruter de la main d'œuvre.

Pitt et Khandker ont mesuré en 1998 l'impact de groupe basé sur les programmes de prêt au Bangladesh, en appliquant un modèle quasi-expérimentale de 1991-1992 et a constaté que les programmes avaient un effet positif et statistiquement significatif sur la consommation des ménages. Cette constatation est confirmée par Khandker selon laquelle « *l'impact le plus*

²⁹ Plante Finance est une organisation de solidarité internationale à but non lucratif qui se consacre au développement de la micro finance dans le monde.

³⁰ Hulme, P. Moslow. « *Finance against poverty*, édition Routledge, Londres 1996.

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

*important de crédit est son impact sur les dépenses de consommation en faveur des ménages ».*³¹ ;

Dans un autre document Khandker a trouvé que la micro finance apporte des avantages pour les plus pauvres, réduisant ainsi de manière significative la pauvreté au Bangladesh. Des impacts significatifs de crédit sur les augmentations de dépenses pour les agriculteurs au Pakistan sont également présents dans le travail de Khandker.

La médiatisation apportée au succès des taux de remboursement en micro finance fait l'objet des plusieurs travaux empiriques récents qui se sont attachés à isoler l'effet sur le taux de remboursement de certaines caractéristiques des produits de micro finance. Ainsi Guérin et Alli évaluent en 2006 l'effet de la garantie solidaire sur les taux de remboursement grâce à une expérience menée en collaboration avec une IMF en philippine.

L'expérience consistait à proposer un crédit avec garantie individuelle à une partie d'un groupe de clients anciens, faisant une demande de renouvellement, l'autre partie du groupe recevant un crédit en conservant la garantie solidaire. A la fin de l'expérience, les différences de remboursement entre les deux groupes pouvaient être attribuées au type de garantie proposée.³²

De la même manière, une étude menée en 2008 par Pande et Field en inde, montre que la périodicité des remboursements n'a pas non plus d'effet sur le taux de remboursement. Dans cette étude, certains clients sélectionnés aléatoirement reçoivent un crédit avec une durée de remboursement mensuelle alors que les autres obtiennent un crédit avec une période de remboursement hebdomadaire. Les clients qui ont des échéances mensuelles remboursent aussi bien que ceux qui ont des échéances hebdomadaires.³³

³¹ M.pitt, Khandker, *Word bank this paper estimates* (journal of political economy, vol 106, n° 106, 1998

³² Guérin .I, Ali, *la micro finance est –elle un moyen de faciliter la liberté des femmes? Une approche en termes d'Economie solidaire*, Genre et développement, Toulouse, IRD /PUM, presse universitaire du Mirail, 2006

³³ Field, E et Pande, R (2008). *Repayment Frequency and Default in Microfinance: Evidence from India*”, Journal of the European Economic Association 6(2-3), 501-9,2008,

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Section 3 : comment un système financier développé permet de réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement ?

Avant toute chose il est nécessaire, de définir ce que l'on attend par « système financier développé ». Et pour cela, chaque économiste a sa propre définition. Le DFID³⁴ affirme donc dans son étude datant de 2004 qu'il n'existe pas une unique définition et expose les déterminants permettant d'identifier un secteur financier développé :

- Amélioration des niveaux d'efficience et de compétitivité ;
- Accroissement des services financiers disponibles ;
- Augmentation des institutions financières, pour un secteur donné ;
- Amélioration de la régularité et de la stabilité de ce secteur financier ;
- Accroissement du montant de liquidité du montant disponible à travers le secteur financier et de l'allocation des crédits privés ;
- Meilleur accès aux services financiers pour une grande partie de la population.³⁵

3.1. Les explications théoriques

Nous allons donc voir qu'il existe un lien entre le secteur financier approfondi qui comprend notamment la micro finance, et la croissance économique d'un pays, ainsi que le lien entre croissance économique et réduction de la pauvreté et des inégalités. Soit il existe une corrélation entre développement financier et pauvreté directe et indirecte.

Nous allons donc voir par quel mécanisme cette relation rendue possible et dans quelles proportions.

3.1.1. La relation entre développement financier et croissance économique.

La croissance économique d'un pays fait référence à l'accroissement de la production des biens et services dans le pays considéré. L'indicateur le plus couramment utilisé afin de

³⁴ DFID : c'est un département britannique de développement international

³⁵ DFID « *the importance of Financial sector development for growth and poverty reduction* » policy division, London, U.K , 2004

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

mesurer est le PIB. Il est reconnu qu'un approfondissement du système financier agit sur la croissance de manière positive, et ce, par l'intermédiaire des canaux³⁶ :

- **L'augmentation de l'investissement (par accumulation du capital) :**

Dans les pays en voie de développement en particulier, les agents économiques, et notamment les ménages, ont une préférence absolue pour la liquidité, pour de raison de précaution. Ils préfèrent alors investir dans les placements liquides plutôt que dans des projets d'investissements, même si ces derniers sont plus productifs.

Par conséquent, en assurant une liquidité de l'épargne des ménages, les institutions bancaires augmentent le taux d'investissement. En outre, les habitants de ces pays ont peu de ressources, et donc une faible épargne, et le fait de pouvoir percevoir un intérêt en plaçant cette épargne à la banque est un stimulant à l'investissement.

De plus, dans une économie sans système financier, les ménages ne pourraient investir leur épargne que dans leurs propres projets. Ceux sans une épargne suffisante ne verraient pas leurs projets aboutir par manque de financement, et ceux avec une épargne considérable se trouveraient avec de la liquidité non- investie. Elles ajustent donc l'offre et la demande de financement des agents à un niveau supérieur, augmentant le volume d'épargne investie.

- **L'augmentation de la productivité des facteurs de production :**

Les innovations technologiques réduiraient les coûts de production, et de ce fait feraient varier la productivité à la hausse. Mais cela n'est possible que dans une économie où le système financier est assez développé, car ces investissements requièrent des sommes d'argent assez conséquentes, et seul un système financier développé permettrait de mobiliser aussi facilement des grosses sommes d'argent.

Et on sait que la production des biens et services est une fonction positive des biens de production (capital et travail) ainsi que du progrès techniques c'est-à-dire l'ensemble des améliorations techniques ou technologiques qui entrent dans le processus de fabrication et qui permettent une meilleure productivité.

³⁶ LEVINE. R, « *Financial development and economic growth : views and agenda* » journal of economic literature, n°35, pp 688-726

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Donc en faisant des investissements techniques ou technologiques, cela influe positivement sur les progrès techniques et améliore la productivité des entreprises, leur permettant de produire plus avec autant de facteurs augmentant la production globale.

Il est clair que le développement financier agit sur la croissance économique favorablement, en stimulant les investissements, mais également en augmentant la productivité, puisse que ces investissements sont choisis afin d'être les rentables et favorable à l'économie.

3.1.2. La relation entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté

La pauvreté d'un pays peut être réduite par sa croissance économique, appelée alors croissance pro- pauvres car il s'agit d'une croissance améliorant l'aptitude des hommes et des femmes pauvres à participer à cette croissance et donc à en tirer avantage, faisant diminuer leur nombre. Cela est possible grâce à une intervention de l'Etat, notamment via la redistribution et la protection sociale.

Cette dernière est donc un investissement fondamental englobant les mesures qui ont été prises par les pouvoirs publics et réalisés par les services de l'Etat ou des organismes privés, dans le but de faire face aux risques, à la vulnérabilité et à la pauvreté chronique.³⁷

La croissance économique est une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté, mais elle n'est pas suffisante, c'est pour cette raison que les pouvoirs publics ont mis en place la protection sociale. En effet, elle permet d'améliorer la dimension qualitative de la croissance : sa durabilité, sa composition, sa répartition.

La vulnérabilité représente à la fois une cause, un facteur et un élément constitutif de la pauvreté chronique ; alors, la protection sociale doit également lutter contre ce phénomène si elle veut réussir son objectif de pro croissance.

Il y'a cinq mécanismes qui permettent à la protection sociale d'être favorable à la croissance pro- pauvres.

³⁷ DFID « *Social transfer and chronic poverty : Emerging evidence and the challenge ahead* », P. 6, Londres , U.K, rapport 2005

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

- **L'investissement dans le capital humain :**

La protection sociale permet d'assurer d'offrir un plus grand accès aux services publics, et d'augmenter l'investissement dans le capital humain, notamment en termes de santé et d'éducation. Il est alors plus facile pour les pauvres de trouver un emploi bien rémunéré et de vivre plus longtemps, d'où un impact sur la pauvreté monétaire et la pauvreté humaine (ayant respectivement le revenu et le niveau de vie comme indicateur).

- **La gestion des risques :**

La protection sociale permet aux pauvres des moyens de protection et de préservation de leurs biens en cas de choc, ils gardent ainsi leur potentiel de création de revenus à long terme, et peuvent même réaliser des investissements, alimentant la croissance.

Par exemple, la protection sociale de santé évite des dépenses catastrophiques en cas de maladie, pouvant appauvrir un ménage ; cet argent non dépensé est sauvegardé et peut être alloué à d'autres utilités, ou investissements. Cela empêche les agriculteurs de vendre leur bétail, qui est leur source de travail et donc de revenu.

- **L'amélioration de l'autonomie et des moyens de subsistances :**

La protection sociale et les dispositifs qu'elle met en place permettent de lutter contre la discrimination féminine. En effectuant les transferts vers les femmes, cela augmente leur autonomie et la survie des enfants car la proportion des ressources consacrées aux enfants est d'autant plus grande dans un ménage que la femme y joue un rôle important dans la prise de décision.

L'épanouissement des enfants passe par d'abord par celui de leur mère ainsi que par le niveau d'instruction et de santé de celle-ci.

- **une stratégie macro-économique pro pauvre :**

Les pensions sociales accordées par la protection sociale procure une augmentation du pouvoir d'achat des ménages, ce qui favorise le développement des marchés locaux et redonne un certain dynamisme à l'activité du pays. En l'occurrence, la redistribution de pouvoirs d'achat en faveur des catégories à faible revenu modifie la structure de la demande et de dépenses nationales.

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Les produits locaux sont substitués aux importations, d'où une amélioration du solde commercial (exportation_ importation), facteur de l'augmentation de l'épargne et de la croissance économique d'un pays.

3.1.3. La relation entre croissance économique et baisse des inégalités.

Les pays en voie de développement, ayant des populations très pauvres, sont très touchés par les inégalités de revenus. L'échelle des revenus n'était pas très élevée, la moindre différence de revenu est considérée comme une inégalité.³⁸

Kuznets est le premier économiste a montré qu'il existe un lien entre la croissance économique d'un pays et le fait que sa pauvreté et ses inégalités (essentiellement de revenus) diminuent, et ce, à l'aide de sa courbe en « U » inversée.

D'après sa théorie de la croissance, il explique qu'au début du développement économique, la croissance ne profite qu'à une faible partie de la population, les inégalités ont alors tendance à augmenter, jusqu'à atteindre un maximum.

Après l'attente de ce seuil, les tendances s'inversent, et les inégalités se réduisent, les bénéfices de la croissance s'étant diffusée à la totalité de la population du pays concerné. C'est donc d'après lui le niveau de développement d'un pays qui permet de déterminer le niveau de ses inégalités.³⁹

3.1.4. La relation entre développement financier et réduction de la pauvreté.

Nous savons que la baisse de la pauvreté n'est rendue possible que par l'augmentation du revenu moyen de la population du pays considéré à distribution relative des revenus inchangés, ou par l'augmentation du niveau de revenu pauvres, possible grâce à une redistribution des richesses en faveur des pauvres, pour des revenus inchangés.

L'évolution de la pauvreté passe donc par deux effets : un « effet croissance », soit l'augmentation du revenu moyen à distribution inchangée, et /ou un « effet inégalité » c'est-à-

³⁸ MCHIRI H. EL MOUDDEN F. *Développement financier, croissance économique et réduction des inégalités dans les pays émergents: Analyse empirique en données de panel*, Rapport du 18 juin 2011

³⁹ KUZNETS S. « *Economic growth and income inequality* » American Economic Review, vol 45, N°1 , PP.1-28, 2005

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

dire la redistribution des revenus favorable aux pauvres à revenu moyen inchangé.⁴⁰ L'approfondissement financier influe donc de façon positive sur la pauvreté, via le canal des inégalités et le canal de la croissance.

Mais le décroissement de la pauvreté, en plus de provenir indirectement de deux canaux, peut également être dû directement du secteur financier qui s'est approfondi. En effet, en ayant de meilleurs accès aux services financiers comme les crédits, l'épargne, etc., les habitants des pays en voie du développement, donc les pauvres, peuvent augmenter leurs actifs productifs, devenir alors plus productifs, ce qui ferait ainsi accroître leur revenu.

Il est donc évidemment qu'en augmentant leur revenu, les personnes anciennement considérées comme pauvres pourraient dépasser le seuil de pauvreté absolue, et ne feraient alors plus parti de la population définie comme pauvre ; la pauvreté monétaire absolue en serait réduite. Pour mieux comprendre ce canal de transmission direct, McKinnon 1973 a développé « l'effet de conduit » :

McKinnon explique donc qu'en l'absence du secteur financier le petit paysan pauvre n'est pas capable de financer les techniques de production plus efficaces.

En effet, cela représente pour lui un sacrifice très important, en termes des consommations, dans le sens où il décidait de financer la mise en place de ce type de technique de production il devrait le faire au détriment de sa consommation, ne pouvant pas assurer investissement et consommation en même temps.

Alors dans les pays en voie du développement, les investisseurs sont également épargnants et le système financier est composé en faible partie d'un financement externe, ce qui oblige à augmenter les encaisses réelles nécessaires avant d'envisager toute dépense d'accumulation⁴¹.

Des études récentes soulignent qu'il existe un « effet de seuil » dans la mesure où les pauvres ne peuvent obtenir de services financiers qu'à partir d'un certain « seuil » de

⁴⁰ Datt G. , Ravallion M, *Growth and redistribution components of changes in poverty measures: A decomposition with application to Brazil and India in the 1980*, journal of development economic N°38. PP.275-295, 1992

⁴¹ McKinnon R, « *Money and capital in economic development* » the brooking institution, Washington DC, 1973

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

développement de secteur financier. Lorsqu'il n'est pas assez approfondi, les pauvres ne sont pas concernés par ses services.⁴²

3.2. Les résultats empiriques

Plusieurs études ont été réalisées dans des pays en voie de développement ont permis de justifier d'une manière indirecte la réduction de la pauvreté par la micro finance grâce à des résultats impressionnants.

3.2.1. Au mali

Une étude a été effectuée auprès des femmes, en distinguant les clientes de plus de 2 ans et celle depuis 1 an et les nouvelles clientes.⁴³

3.2.1.1. Au niveau de l'entreprise

Il est montré que les clientes ont vu le bénéfice mensuel de leur entreprise augmenter depuis leur adhésion aux programmes de micro finance. Cela permet aux clientes de longue durée de sortir plus facilement de la pauvreté monétaire. Bénéfice permettant notamment de pouvoir acheter un petit outil ou accessoire nécessaire à l'entreprise tel qu'une casserole, une bassine.... 87 % de clientes de deux ans ont pu alors augmenter leur équipement d'entreprise, contre 45 % pour les nouvelles clientes. Enfin, 100% des clientes de deux ans affirment avoir effectué des changements dans leur entreprise.

3.2.1.2. Au niveau de foyer

Durant les 12 derniers mois, il a été noté une augmentation de revenu du foyer concernant 67 % des clientes de deux ans, 54 % celles d'un an, et 50 % des clientes nouvelles.

Cependant, la différence est plus significative quand il s'agit du revenu personnel, puisque que 80% des clientes de longue durée sont concernées, contre 66 pour cent pour les clientes d'un an et seulement 52 % pour les nouvelles adhérentes. Quant à l'épargne

⁴² KPODAR K.R « *le développement financier et la problématique de la réduction de la pauvreté* » CERDI. Clermont Ferrand, 2006

⁴³ Koloma Y, « *Micro finance et réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne : quel résultat au Mali ?* » Groupe d'économie locale-efi du développement. Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2007

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

personnelle, 70 % des clientes de deux ans, contre 66 % des nouvelles clientes déclaraient en posséder.

L'impact sur la pauvreté, ici féminine, est d'autant plus fort que la période d'adhésion est longue. Une plus longue présence dans le programme est nécessaire afin que son impact soit visible. Il y'a donc bien un effet positif, mais sous condition.

3.2.2. Au Bangladesh

Il était logique que bon nombre d'études soient effectuées dans ce pays étant donné l'importance qu'il accorde à la micro finance.

En concurrence, 1640 ménages repartis dans 29 villages (dont 24 où agissent de grandes IMF comme la Grameen Bank) ont fait l'objet d'une étude en 1991 puis en 1998. Cette dernière a montré à long terme que les clients des ces IMF connaissent une baisse de 3 pour cent par an de leur taux de pauvreté, dont 2 pour cent pouvant être attribuées à l'effet de la micro finance⁴⁴.

Une seconde étude a été réalisée en 2002 puis en 2005 touchant plus de 5000 ménages. La moitié d'entre eux ont reçu un programme spécifique de l'IMF BRAC ; aide mise en place afin de toucher des familles très pauvres.

Une autre étude sur le BRAC a prouvé que les familles clientes de cette IMF opéraient une amélioration du niveau d'instruction des adolescents et une diminution de la malnutrition.

3.2.3. En Ouganda

Trois IMF ont fait l'intérêt d'une étude montrant une augmentation de l'investissement dans l'éducation de leurs enfants de la part des clients, rendue possible suite aux revenus de leur micro entreprise. De plus, il a été montré que les clients de l'IMF FOCCAS ont développé de meilleures pratiques d'hygiène, notamment grâce à la sensibilisation.⁴⁵

⁴⁴ Khandker S. R. « *Micro finance and poverty : evidence using panel data from Bangladesh* » the world bank economic review advance access , 2005

⁴⁵ Barnes C, Gailles G, et Kimbombo « *Impact of three microfinance programs in Uganda*, » USAID-AIMS paper, Management of systems international.

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

3.2.4. A Madagascar

Une étude a été effectuée auprès de réseau des CECAM témoignant de la rapidité de progression du patrimoine des clients réguliers qui ont arrêté d'emprunter, les dirigeants plus rapidement vers une sortie de la pauvreté⁴⁶.

3.2.5 Au Zimbabwe

Il est démontré que les clients de la Zambuko Trust accumulent beaucoup mieux les équipements et autres actifs utiles a un bon niveau de vie, comme un four, par rapport aux ménages non clients. Leurs sources de revenus sont beaucoup plus diversifiées. Quant à l'alimentation elle s'améliore en tout point, que ce soit en quantité ou en qualité⁴⁷

3.2.6. Au Cambodge

L'IMF AMRET à également suscité un intérêt démontrant que 80 pour cent de ses clients considèrent avoir réalisé un profit grâce à leur emprunt, et 19 pour cent d'entre eux estiment ne plus avoir besoin de crédit dorénavant.⁴⁸

Conclusion

De tout ce qui précède, nous pouvons dire ainsi que la micro finance a été depuis un certain nombre d'année considérée comme un moteur de développement, surtout et d'abord au niveau de couches modestes des populations. Elle a d'abord pour rôle essentiel de rendre disponible les ressources financières permettant de créer un surplus dans les ménages.

C'est surplus est ensuite réinvesti dans l'économie à travers la consommation ou parfois le financement des entreprises.

Nous avons constaté à travers les différentes études d'évaluation d'impact de la micro finance sur la réduction de la pauvreté que le rôle de la micro finance dans la réduction de la pauvreté dans les pays en voie de développement se trouve sur son impact positif en termes de

⁴⁶ Bouquet, Ralison E et Wampfler B, « *Rigueur scientifique et pertinence opérationnelle des études d'impact en micro finance : une alliance à construire* » revue Tiers Monde n° 197, 2009

⁴⁷ Barnes C, *Microfinance programs clients and impact: an assessment of zambuko Trust, Zimbabwe*. USAID-AIMS paper, Washington, DC, 2001

⁴⁸ Bousso P, et al « *l'impact microéconomique du crédit rural au Cambodge* », Collection Etudes et travaux, Gret, 1997

LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

facilité d'accès des ménages très pauvres au financement et à l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment des femmes, paraît certains à travers l'augmentation de leur revenu entrepreneurial, l'amélioration du bien être familiale, elle permet de valoriser le travail de ménages pauvres et d'accroître l'égalité de chance.

TROISIEME CHAPITRE

Chapitre III : la micro finance au Tchad

Introduction :

Le Tchad à l'instar des autres pays en voie de développement a entrepris une démarche pour la mise en place d'une politique nationale de la micro finance avec l'appui de nombreux partenaires, notamment le programme des nations unies pour le développement (PNUD).

Cette initiative visait à créer au Tchad un secteur de la micro finance viable et pérenne où les populations les plus pauvres accèdent de façon durable à des produits et services financiers adaptés à leurs besoins afin d'améliorer leurs conditions de vie.

La micro finance joue un rôle très important en matière de développement économique et social et constitue un outil privilégié de lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement et particulièrement au Tchad.

Ainsi dans ce chapitre nous allons d'abord analyser l'environnement de la micro finance au Tchad, ensuite nous devons expliquer le rôle et la responsabilité des différents acteurs de ce secteur, afin de comprendre l'impact de la micro finance sur la population tchadienne.

Section 1 : L'environnement de la micro finance au Tchad

1.1. Brève présentation du Pays

Situé au cœur du continent africain 8^{ème} et 23^{ème} degré de latitude Nord, et entre le 14^{ème} et le 24^{ème} degré de longitude est, le Tchad est un pays enclavé qui s'étend sur 1700 km du Nord au sud et sur 1000 km de l'est à l'ouest. Il couvre une superficie de 1284 000 km et partage ses frontières avec six pays : la Libye au Nord, le soudan à l'est, le Cameroun le Niger et Le Nigeria à l'ouest et la république Centrafrique au sud.

Le Tchad est partagé en trois principales zones climatiques : la zone saharienne au Nord marquée par une très faible pluviométrie, soit moins 300 mm par an ; la zone sahélienne au centre avec une pluviométrie allant de 300 mm à 700 mm par an ; la zone soudanienne au sud avec une pluviométrie variant de 700 mm à 1300 par an.

L'organisation administrative subdivise le Tchad en régions, départements, préfectures, sous-préfectures, cantons et villages. Le recensement général et de la population et de l'habitat de 2009 a dénombré la population tchadienne à 11 175 915 d'habitant au taux de croissance naturel de 3,1 % l'an.

Selon l'IDH, le Tchad est classé 184eme sur 187 pays, la population est très pauvre 55% essentiellement rurale 80% et de densité très faible.

1.2. Le paysage et l'évolution de système financier tchadien

Le paysage du secteur financier tchadien comprend en dehors de la banque Centrale, huit banques commerciales, un centre des chèques postaux (CCP), deux compagnies d'assurance, deux institutions des sécurités sociales et quelques établissements de micro finance.

La promotion d'une croissance inclusive tant prônée dans la stratégie de développement passe par la diversification de l'économie. L'un des éléments clés de cette diversification est le développement du secteur financier qui doit jouer son rôle d'intermédiation financière. Malheureusement au Tchad comme dans la plupart d'autres pays africains, le développement de secteur se heurte à des nombreux obstacles qui freinent son expansion.

1.2.1. L'évolution du secteur bancaire tchadien

Dans le contexte du boom pétrolier, le pays a vu croître la taille et le nombre d'acteurs du système bancaire. Il a été ainsi triplé de volume entre 2005 et 2011 et regorge encore d'opportunités susceptibles d'attirer des nouveaux établissements. En effet le taux de bancarisation estimé à 5% laisse entrevoir une marge de progression immense.

Le marché bancaire est dominé principalement par trois banques (Ecobank, Orabank, et société générale), avec plus de la moitié de part de marché en termes de dépôts.

Bien qu'arrivé récemment sur le marché en 2006, Ecobank qui a racheté des actifs de l'ex Banque Internationale pour l'Afrique au Tchad (BIAT) arrive en tête avec 26% de soit plus de ¼ des quelques 550 millions de FCFA de dépôts recueillis fin 2012. Les autres banques sont respectivement Orabank Tchad, (19% de dépôts), Société Générale Tchad (17%)

et Commercial Bank Tchad (16%), United Bank of Africa (UBA), quant à elle bien qu'arrivée au Tchad en 2009, détiendrait 6% de dépôt.⁴⁹

Le volume de dépôts a considérablement augmenté passant de 129 milliards de FCFA en 2005 pour s'établir à plus de 623 milliards en 2013 correspondant à une croissance de l'ordre de 382%. Cependant la plupart des dépôts sont à vue (84%) contre seulement 16% des dépôts à terme. Les crédits accordés par le système bancaire ont eux aussi connu une croissance importante ces dernières années. Ils sont essentiellement constitués des crédits accordés au secteur privé qui sont passés de 88 milliards de FCFA en 2005 à pour s'établir à 443 milliards en 2013. Les crédits accordés au Gouvernement et aux organismes publics qui représentent près de 14% du total des crédits se sont accrus passant de 18 milliards de FCFA en 2005 à 70 milliards en 2013.

⁴⁹ Tchad Eco « les caractéristiques de système bancaire tchadien » publication mensuel n° 5 du 1^{er} au 30 juin 2015

LA MICRO FINANCE AU TCHAD

Tableau 1 : La liste des banques agréées au Tchad

Banques	Sigle	Capital social au 28/10 2014 en millions de FCFA	Répartition du capital en pourcentage
Banque agricole et Commercial	BAC	6 748	Etat tchadien 50 Etat soudanais 50
Banque Commerciale du Chari	BCC	12000	Etat tchadien 50 Libyan Foreign Bank 50
Banque Sahélo- saharienne pour l'investissement et le Commerce	BSIC	6000	BSIC Libye : 100
Commercial Bank Tchad	CBT	10 000	Capital Financial Holding 18 Etat tchadien 82
Ecobank Tchad	Ecobank	7500	Ecobank transnational 73, 83 Holding cofipa 26, 57
Orabank Tchad (ex Financial Bank Tchad	FBT	10 000	ORAGROUP 100
Société Générale Tchad	SGT	10 000	Société Générale 40 SGBC 26,16 Etat tchadien 33,84
United Bank of Africa Tchad	UBA	7 796	UBA Plc 100
Total : 8 banques		70 044	

Source : publication du journal Tchad Eco n° 5 du 1^{er} au 30 juin 2015

Tableau 2 : Le secteur bancaire tchadien en chiffres

- 8 banques disposant d'un actif total de 850 milliards de FCFA en 2013 soit 13% du PIB.
- 435 Milliards de FCFA de crédit aux entreprises en 2013 (+393% par rapport à 2005).
- 70 Milliards de FCFA de crédit à l'Etat et aux organismes publics en 2013(+297% par rapport à 2005).
- 433 Milliards de dépôts à vue dont 69 milliards de dépôt à terme en 2013(soit 84%).
- Hausse de 382.5% de dépôts entre 2005 et 2013.

Source : publication du journal Tchad Eco n° 5 du 1^{er} au 30 juin 2015

1.3. La Naissance de la micro finance au Tchad

Les premières expériences de crédit remontent au début de l'indépendance avec la création de société mutuelle de développement rurale (SMDR) devenue, à partir de 1965, office nationale de développement rural (ONDR). Cette institution étatique accordait des crédits pour les matériels agricoles et des crédits intrants qui n'ont pas bien été remboursés faute de professionnalisme.

Dans les années 1983-1985, après les grandes sécheresses qu'a connues le pays ONG étrangères (Accra, Care, et Oxfam notamment) et tchadiennes (Assaild, Darna, Belacd) sont également intervenue dans le financement rural en intégrant des composantes microcrédits à leurs activités. Ces crédits visaient le rééquipement des familles après la grave sécheresse et la guerre subie par le pays.

En 1984, a été créée Vita- projets-entreprises, par un accord de coopération entre le Gouvernement Tchadien et une ONG américaine dénommée Volunteers IN Technical, Assistance(VITA). Celle – ci restera l'institution de microcrédit de référence du pays jusqu'à dans la première moitié des années 1990.

Les premières véritables coopératives d'épargne et de crédit dénommées « Clubs d'épargne et de crédit ont été créées à partir de 1985 par des paysans de la région de Pala. Ces clubs organisés plus tard en réseau, union de club d'épargne et de crédit de Mayo kebbi (UCEC –MK) grâce à l'appui de diocèse de la localité et de Caritas suisse, ont commencé non

par les activités de crédit mais par la sensibilisation à l'épargne, se développer sur le modèle Raiffeisen.

Cette approche imité dans d'autres régions du sud du pays et au niveau de la capitale, le réseau union Régionale des coopératives d'épargne et de crédit (URCOOPEC) mis en place par l'Etat tchadien et le PNUD a permis un essor important de la micro finance au début des années 1990.

L'adoption à partir de 2002 de la réglementation COBAC-CEMAC⁵⁰ régissant l'activité de la micro finance va accroître ce développement notamment l'émergence de deux premières établissements de micro finance (EMF) sous forme de société anonyme (Finadev Tchad, Express union). Cet essor du secteur sera toutefois marqué par des crises à partir de 2004 au niveau de plusieurs institutions notamment du plus grand réseau de la capitale, l'Urcopec.

1.4. Caractéristiques du secteur de la micro finance au Tchad

L'étude diagnostic réalisée en préparation de la stratégie nationale de micro finance montre un secteur de la micro finance encore peu développer en comparaison des autres pays de la sous région, mais néanmoins en forte expansion. Ainsi le secteur compte 160 établissements de micro finance en exercice, regroupés en 6 réseaux offrant 216 guichet.

Quant à l'organisation du cadre institutionnel, réglementaire, législatif et judiciaire de la micro finance, il est constitué essentiellement des dispositifs communautaires : CEMAC, COBAC et OHADA⁵¹, comporte des dispositions non adaptées à la promotion et au développement des activités de micro finance. Il s'agit notamment de dispositifs relatifs à la fiscalité, à la prise et réalisation des garanties, à la gestion du contentieux de recouvrement et au statut institutionnel.

En outre d'autres contraintes sont liées aux faibles capacités de la cellule chargée de suivi des établissements de micro finance, à la coordination des actions entre le Ministère des finances et celui chargé de la promotion de la micro finance etc.

✓ **Au niveau micro**, la situation se présente essentiellement comme suit :

⁵⁰ COBAC : Commission bancaire de l'Afrique centrale. CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

⁵¹ OHADA : organisation pour l'harmonisation en Afrique des Droits des Affaires.

- Association professionnelle tchadienne des EMF (APT-EMF) bien que disposant d'un code de déontologie n'arrive pas à jouer convenablement son rôle de plaidoyer, de représentation, de renforcement des capacités et d'information de ses membres et des acteurs (PTF) ;
- L'offre des services de formation, l'apanage de quelques bureaux d'études ou cabinets nationaux, peu qualifiés, très limités tant quantitativement que qualitativement.

Très peu d'établissements de micro finance ont recours aux cabinets appropriés pour certifier leurs états financiers ou aux services des agences de notation (rating) ;

- Le maillage du secteur bancaire et le secteur de la micro finance n'est pas très bien développé à cause de la mauvaise gouvernance des EMF et la qualité de leurs états financiers et leurs porte feuilles.

✓ **Au niveau macro**, la situation se présente comme suit :

- Les crédits octroyés varient de cinq mille FCFA pour le petit commerce à dix millions FCFA pour le crédit d'équipement. La durée oscille entre 1 à 36 mois et le taux d'intérêt est de 1 à 3% par mois. A cela, s'ajoute le crédit direct de l'Etat aux organisations paysannes. Quant à l'offre d'épargne, elle va de dépôt à vue au dépôt à terme rémunéré au taux de 3 à 6 % l'an. Le service de transfert pour sa part se limite à un seul EMF (Expression Union) bien concurrencé par les agences de voyage et le développement de la téléphonie mobile.
- Sur la période de 2005 -2008, l'encours de crédit est passé de 3.5 milliards FCFA à 6.20 milliards de FCFA, soit une croissance annuelle de 27,06%. Sur la même période, l'encours de dépôt est passé de 4.6 milliards FCFA à 5,56 milliards FCFA affichant ainsi un taux moyen annuel de croissance plus faible de 09,93%. Pendant ce temps, le nombre des clients est passé de 122 995 à 144 289, soit un taux moyen de croissance de 0,28 % annonçant ainsi les difficultés de conquêtes de nouveaux clients. Sur la même période, la qualité de porte feuille s'est complètement

LA MICRO FINANCE AU TCHAD

dégradée avec un taux moyen de par à 30 jour qui est passé de 0,50 % à 25,04 % avec de situation allant parfois jusqu'à 100 %.

- En matière de rentabilité, une seule institution, le réseau UCEC- MK de Pala, a atteint son autonomie opérationnelle et financière. Ce réseau constitue la véritable locomotive du secteur dont il détient plus de 50 % de l'encours de crédit, 44 % de l'encours d'épargne et environ 70 % de fonds propres. Certains EMF sont en phase de consolidation (PARCEC), de restructuration (ASDEC), ou en crise (URCOOPEC), d'autre en face de création (CECA de mongo, ASSOCEC, ACEL).
- Ainsi les relations d'affaires entre les IMF et les populations se sont un peu dégradées, les clients préférant désormais moins épargner, prendre plus de crédit et ne pas rembourser. La configuration institutionnelle met en exergue un secteur encore plus fragile, nécessitant des appuis conséquents sur le long terme pour espérer une viabilité.

Tableau 3 : les caractéristiques des produits et services financiers

Réseaux	Produits d'épargne	Produits de crédit
1. ASDEC	- dépôts a vue - DAT -plan d'épargne - dépôt bloqué Taux : 6% l'an pour les 3 catégories de DAT	- Crédit de campagne - Crédit commerce - Crédit habitat - Crédit équipement Durée : 3 à 4 mois Taux : 2 à 2,5 % MT : de 10000 à 3000 000 FCFA
2. ACEL	Dépôts à vue	- Crédit agricole - Crédit commerce - Crédit artisan Durée : 6 à 36 mois Taux : 2% MT : de 30 000 à 3000 000 FCA

LA MICRO FINANCE AU TCHAD

3. UCEC- MK	- DAV -DAT -Dépôt bloqué Taux : 3 à 6% pour les 2 DAT	- Crédit agricole - Crédit petit commerce - Crédit scolaire - Crédit habitat - Crédit habitat - Crédit artisan Durée : 1 à 24 mois Taux : 2 à 3 % MT : 10 000 à 5000 000 FCFA
4. ASSOCEC	- DAV - DAT à 4% L'an	- Crédit agricole - Crédit pêche - Crédit petit commerce -crédit élevage Durée : 6 à 12 mois Taux : 20 % l'an MT : 5000 à 200 000 FCFA
5. UCEC- MC	- DAV -DAT - dépôt retraite Taux : de 3 à 5 % pour les 2 DAT	- Crédit de campagne - Crédit agricole - Crédit solidaire - Crédit commerce - Crédit micro entreprise - Crédit matériel agricole - Crédit filière arachide Durée : 3 à 24 mois Taux : 2% sur le restant dû MT : 5000 à 10 000 000 FCFA
6 .URCOOPEC	DAT	- Crédit ordinaire (consommation équipement) - Crédit scolaire - TPCF Durée : 3 à 24 mois Taux : 1 à 2, 5 %
		MT : 10000 à 3000 000 FCFA

Sources : rapports des IMF

Les IMF intervenants en milieu rural offrent des crédits adaptés au rythme des activités rurales : les octrois de crédits se font au début des campagnes pour l'achat des intrants et de semences, et le remboursement après les récoltes. Les durées sont généralement plus courtes (inférieur à une année, 9 mois en moyenne).

Seuls les crédits d'investissements sont accordés sur des périodes dépassant une année (cas des charrettes). Les remboursements se font à terme au moment de la vente agricole, sauf pour les crédits d'investissement échelonnés sur plusieurs mois ou année.

En milieu rural, les revenus n'étant pas réguliers, l'épargne est mobilisée de façon périodique, généralement au moment de la vente des produits de récolte. Les différents types d'épargne enregistrés sont les dépôts à vue et les dépôts à terme. Les durées de ces dépôts sont inférieures à un an⁵².

1.5. Les besoins en services financiers

Les populations rurales ont besoins entre autres des produits et services financiers suivant :

- Crédits de campagne pour financer les cultures (coton, céréales, riz, sésame, arachide, gomme arabique etc.) ;
- Crédits de commercialisation des produits agricoles, du bétail, et des produits maraichers ;
- Crédits d'équipement en matière agricole ;
- Crédits pour les filières (arachide, sésame, riz, gomme arabique, oignon ...)
- Crédits aux femmes pour les différentes activités génératrices de revenus, de transformation et de production ;
- Crédit pour les opérateurs économiques ;
- Les services d'épargne pour les différents groupes cibles ;

La population citadine est demandeuse de tous les produits et services financiers. Elle a de besoin :

⁵² Ministère de la micro finance et de la lutte contre la pauvreté « *stratégie Nationale de micro finance (SNMF)* », rapport de janvier 2009

- Crédits de consommation (habitat, bien de consommation, scolarité des enfants, dépenses de soins etc.)
- Crédits productifs (micro-entreprises ou micro projets et activités génératrices de revenus des femmes ;
- Services d'épargne pour plusieurs groupes cibles avec des formes d'épargne adaptés ;
- Services de transferts et micro- assurances

1.6. La réglementation de la micro finance

Dans la sous région de l'Afrique centrale et plus particulièrement au Tchad, l'évolution et la croissance de structures de micro finance ont amené les autorités monétaires de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) à mettre en place le 13 Avril 2002 un cadre réglementant l'activité de la micro finance en vue de sécuriser et favoriser le financement des initiatives économiques de base.

C'est dans ce contexte que l'exercice de l'activité de micro finance au Tchad est régi par la réglementation Cobac-Cemac commune à la zone Cemac promulgué le 12 avril 2002.

Cette réglementation comporte deux parties principales :

- Les règlements relatifs aux conditions de contrôle de l'exercice de l'activité de la micro finance dans la communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- Les normes prudentielles appelées règlements Cobac.

Selon cette réglementation, la supervision du secteur de la micro finance est confiée à la commission bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). Pour faciliter la mise en œuvre des normes prudentielles et harmoniser les procédures comptables, la Cobac a publié le plan comptable des établissements de micro finances (PCEMF) pour la zone Cemac.

Les autorisations d'agrément sont accordées par le Ministère des Finances et de budget après avis conforme de la Cobac⁵³.

⁵³ GUEMDJJE Liliane, « *Micro finance au Tchad –Regard juridique* », édition SAO, 2011, Page (15,17)

Section 2 : le rôle et la responsabilité des différents acteurs de micro finance

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie nationale de la micro finance et de permettre le développement d'une offre de services financiers durables aux exclus du système bancaire dans un environnement sécurisé, les différents acteurs intervenant doivent jouer leur rôle, c'est ce que nous allons voir dans cette section.

2.1. Les établissements de Micro finance

Les établissements de micro finance ont pour rôle de :

- Offrir de façon durable des produits et services financiers de proximité aux exclus du système bancaire ;
- Elargir l'accès aux produits et services financiers à un plus grand nombre de bénéficiaires ;
- Développer des nouveaux produits et services plus adaptés ;
- Etendre la couverture géographique.

Ils sont entre autres regroupés en réseaux :

2.1.1. Union de club d'épargne et de crédit de Mayo Kebbi (UCEC MK)

C'est le plus grand réseau du Tchad, il a son siège à Pala, au sud ouest du pays à la frontière avec le Cameroun. Il a été à l'initiative diocèse de Pala avec l'appui financier de Caritas Suisse. Le réseau dispose de 46 EMF affiliés et 60 000 membres au 31 décembre 2008. Les premiers clubs d'épargne et de crédit ont été créés en 1986.

2.1.2. Union des Coopératives d'épargne et de crédit du Moyen –Chari (UCEC-MC)

Il est implanté dans la région de Moyen Chari à la frontière avec la république Centrafrique. C'est un réseau de 32 Coopératives d'épargne et de crédit appuyé par le diocèse de Sarh et ses partenaires au développement notamment Caritas Suisse. C'est le deuxième réseau du pays en termes de volume d'activités : 21 239 membres, 1 milliard d'encours d'épargne, 750 millions d'encours de crédit au 31/12/08.

2.1.3. Union Régionale des Coopératives d'épargne et de crédit (URCOOPEC)

Lancée en 1996 avec l'appui du PNUD, URCOOPEC s'est très rapidement positionnée comme le réseau phare dans la capitale. Le réseau dispose de 8 caisses urbaines toutes

implantées à Ndjamena. Depuis 2004, le réseau connaît une crise de croissance et de gouvernance et peine à s'en sortir.

2.1.4. Alliance pour le crédit et l'épargne Local (ACEL)

Réseau créé par le ministère de l'Agriculture avec l'appui financier de la BAD dans la zone soudanaise. Il compte 55 caisses de base, 12 097 membres, 139 millions d'encours d'épargne et 128 millions d'encours brut de crédit à fin 2007. Il est basé à Moundou, au sud du Tchad.

2.1.5. Association pour le développement des caisses d'épargne et de crédit (ASDEC)

C'est une institution de micro finance autogérée qui est implantée depuis 1994 dans les régions du Logone et de la Tandjilé, le réseau est organisé selon le modèle CVECA (Caisse villageoise d'épargne et de crédit) avec 36 caisses, 12500 membres et 500 millions d'encours de crédit, 420 millions d'encours d'épargne au 31/12/2008. Il est appuyé par plusieurs partenaires dont intermon _ OXFAM, swissaid.

2.1.6. Financial développement (FINADEV)

Premier établissement de micro finance indépendant agréé du pays, FINADEV est né de la volonté de la Financial Bank d'intervenir dans la micro finance au Tchad avec l'appui de la SFI. FINADEV intervient dans le secteur comme structure faisant du crédit direct sur fonds propres et refinancement bancaire.

Elle ne fait pas l'activité de collecte d'épargne. Son encours de crédit est de 1 milliard au 31/12/08 et offre ses services à 4 555 clients répartis sur deux agences ; Ndjamena et Moundou. Techniquement la structure est appuyé par Horus Finance.

2.1.7. Express Union Finance

Société d'origine camerounaise, elle est spécialisée dans le transfert. Elle a démarré ses activités en 2007 et compte environ une dizaine d'agences dans le pays :

Les agences de voyage et les opérateurs de téléphonie mobile.

Les agences du voyage (sud Voyage, Abou Hamama, Abou Salama, Attat etc.) font également le transfert d'argent. Un client peut déposer de l'argent à un bureau de l'agence se trouvant à Ndjamena, on téléphone au bureau de Moundou par exemple qu'il remette la

somme équivalente au destinataire du client. Ce transfert se fait contre une commission de 5 à 10 %.

Quant aux opérateurs de téléphonie mobile (Airtel et Tigo), ils permettent à leurs revendeurs de cartes de crédit de faire le transfert directement dans l'appareil des clients en plus de cartes de crédit qu'ils vendent. Mais un revendeur peut recevoir un transfert de 10 000 FCFA, de Sarh sur son téléphone. A son tour il remet 9000 FCFA au correspondant de celui qui lui a envoyé de l'argent. La commission est donc de 10 %.

Les opérations de transfert de fonds faites de façon informelle sont bénéfiques. Puisque cela rend service aux plus démunis qui n'ont pas accès aux services financiers classiques.

2.1.8. Les prestataires de services spécialisés en micro finance

Les bureaux d'études spécialisés en micro finance, leur rôle est d'assurer le renforcement des capacités techniques des acteurs du secteur. On dénombre actuellement quelques institutions qui offrent ces prestations, il s'agit de :

❖ SERFI Tchad :

Service en ingénierie du financement et du développement, créée en Avril 2007, est le plus connu sur le plan national et international. il a réalisé depuis sa création plusieurs missions d'évaluation et de formation pour le compte PNUD/FENU, de l'EU tant au Tchad qu'à l'étranger (Benin, Niger, RCA notamment). SERFI offre également des sessions de formation de courte durée aux acteurs de la micro finance au niveau national. Il existe quelques structures telles que FIMIDEV, DV Consult et de consultants indépendants.

❖ Les Organisations non Gouvernementales et les Associations :

Les ONG et les associations spécialisées en micro finance. Leur rôle est d'informer, sensibiliser et former les populations sur l'importance de la micro finance. Elles sont impliquées afin de mieux maîtriser le risque de crédit et réduire donc le coût de crédit pour le bénéficiaire. Elles ne sont pas nombreuses non plus :

- L'Université populaire à Ndjamena
- Les BELACD (bureaux d'études et de liaison d'actions caritatives et développement) des différents diocèses du pays

❖ Les opérateurs :

Actuellement seul le CIDR (Centre International pour le développement de la recherche) est implanté au Tchad comme opérateur de réseau des caisses villageoises du Nord Guéra financé par le FIDA à travers le PASNG II (programme de sécurité Alimentaire du Guéra).

Le CIDR est entrain de mettre en place des coopératives d'assurance sanitaire au sud du Tchad, c'est une ONG française qui a crée un centre de promotion et de Gestion à Moundou. Il travaille dans trois régions : Mayo Kebbi Ouest, Moyen- Chari, et Logone Oriental. Le projet qu'il a mis en place vise à installer 10 mutuelles de 300 adhérents et 1500 bénéficiaires par mutuelle, soit 15 000 bénéficiaires pour les trois premières années. 5 mutuelles sont installés dans le Mayo- Kebbi : Gagal, Bissi-Mafou, Ndjikette, Lagon, Erdé. 5 mutuelles sont installées au Logone Oriental (Bébédjia, et Holla ACT) et 3 en instance d'études. 2 mutuelles sont installées dans le Moyen- Chari (Maingara et Bemouli) et en 3 études. Le projet est financé à 90 % par la Coopération suisse et 10 % par l'AFD (Agence française pour le développement).

❖ Les structures de formation et de recherche :

L'université de Ndjamena à travers le CERDEA (Centre d'études et de recherche en Droit et économie appliquée) a réalisé en février 2009, avec l'appui de l'ACDI, des études sur la micro finance et la réduction de la pauvreté au Tchad, les résultats d'études sont encours de finalisation.

Le projet entrepreneuriat Coopératif du PNUD travaille actuellement à la mise en place au niveau de la chambre de commerce de Ndjamena de formations qualifiantes en micro finance et Gestion des Coopératives. Les programmes de formation sont encours de d'élaboration.

❖ Les bailleurs de fonds et autres partenaires au développement :

Les bailleurs de fonds et autres partenaires au développement ont pour rôle de contribuer et d'appuyer l'élaboration du programme et sa mise en œuvre, de financer une partie du programme et mobiliser d'autres bailleurs pour le financement du programme, d'assurer des missions de suivi- conseil, d'apporter leur expertise aux ministères concernés.

Au Tchad, les principaux partenaires du secteur de la micro finance sont entre autres :

LA MICRO FINANCE AU TCHAD

- ✓ Le Fonds International pour le développement de l'Agriculture (FIDA) finance trois projets qui interviennent dans la micro finance : 1) projet de sécurité Alimentaire du Nord du Guéra qui met en place les caisses rurales et urbaines. 2) le projet de développement rural du Batha. 3) le projet de développement du Kanem qui met en place des caisses autogérées ;
- ✓ CARITAS SUISSE appui les réseaux UCEC-MK et UCEC-MC ;
- ✓ Intermon-Oxfam intervient dans le financement dans la structure d'appui de l'ASDEC Moundou;
- ✓ La Banque Mondiale intervient à travers le projet PROADEL (projet d'appui au développement Local), lequel appuie les EMF dans les domaines de renforcement des capacités technique et institutionnelle ;
- ✓ PNUD- Projet Entrepreneuriat Coopératif intervient dans le renforcement institutionnel et le renforcement de capacité, notamment du réseau URCOOPEC en difficulté et de l'APT- EMF ;
- ✓ L'Union Européenne intervient dans le financement du projet PASILD (Programme d'Accompagnement Structurant d'Initiative Locale de Développement) ayant un volet renforcement des capacités des EMF ;
- ✓ La Banque Africaine de Développement (BAD) intervient dans l'appui du réseau ACEL dans la zone soudanienne du Pays ;
- ✓ Financial Bank Tchad intervient dans le secteur à travers sa filiale FINADEV depuis 2001, elle assure son refinancement ;
- ✓ ECO Bank refinance les réseaux de l'UCEC-MK de Pala, le réseau UCEC- M C de Sarh en 2002 et FINADEV

2.1.9 Ministère de la micro finance et de lutte contre la pauvreté

Il a été créé suite à de quinquennat social qu'avait voulu faire le président de la république de son mandat de 2006-2011, et souhaiterait se baser sur la micro finance pour réduire la pauvreté. Le ministère a pour rôle d'octroyer directement des crédits aux petits entrepreneurs. L'octroi direct de ce crédit a commencé en 2007 et continue encore cette année. Il a des représentants dans les 23 régions, l'Etat subventionne cette activité à hauteur de trois milliards par an, mais la lenteur administrative au niveau de Ministère des finances fait que la population n'est pas satisfaite comme il se doit.

Toutes fois, dans la pratique, les crédits sont octroyés au taux d'intérêt de 3 % et le délai de remboursement est de 8 mois avec une période de grâce de deux mois pour les projets commerciaux. Si c'est un projet d'élevage ou de maraichage, le délai est de 10 mois avec une période de grâce de 4 mois. La garantie est la caution solidaire pour les regroupements. Si un membre est défaillant, les autres paient à sa place. Pour les projets individuels, l'engagement d'un avaliseur est nécessaire. Le montant d'un micro crédit varie entre 100 000 à 1000 000 FCFA.

Se basant sur un document rédigé par les experts et intitulé « Stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté », le ministère a pour projet de créer un comité National de Coordination du secteur de la micro finance et les aider à se développer. Une concertation est en vue avec les EMF, les bailleurs et l'Etat pour définir les conditionnalités de partenariat. Les mécanismes au niveau du Ministère devraient privilégier la performance sociale. La COBAC continuera à veiller à la réglementation professionnelle.

Avant la création du ministère de la micro finance, ces opérations étaient à la charge de la cellule Technique en charge des établissements de micro finance appartenant au Ministère des Finances et du Budget. Le rôle qu'avait cette cellule était plus large, elle veillait au respect de la réglementation et à ce titre, elle était chargée de :

- Etudier les dossiers d'agrément des EMF avant leur transmission à la Commission bancaire de l'Afrique Centrale COBAC pour avis conforme ;
- Préparer le projet de texte d'application de la réglementation relative à la micro finance ;
- Faciliter les relations entre COBAC et les EMF d'une part et le système bancaire et les EMF d'autre part ;

- Organiser des réunions d'information à l'attention des dirigeants des EMF ;
- Examiner les rapports transmis au Ministre des finances par les commissaires aux comptes ou auditeurs externes des EMF ;
- Constituer une Banque de données des EMF⁵⁴.

Section 3 : L'impact de la micro finance sur les populations tchadiennes

Compte tenu des résultats sur le terrain, l'apport de la micro finance dans le processus de développement socio-économique reste déterminant. Son impact sur les populations tchadiennes peut s'expliquer par les impacts macro et microéconomiques des activités des EMF sur les conditions socio-économiques des bénéficiaires et leurs services.

3.1. Impact microéconomique

Impact microéconomique de la micro finance se vérifie par les changements intervenus dans les conditions de vie des bénéficiaires des services des EMF.

Ainsi on peut s'en rendre compte en analysant quelques extraits du rapport réalisé en 2008 par le plus grand réseau des Coopératives D'épargne et de crédit du Tchad. Il s'agit de l'UCEC-MK de Pala.

⁵⁴ Laring Baou. M « *la micro finance peut –elle réduire la pauvreté en Afrique ? L'exemple du Tchad* » Mémoire de master Financial management, ISCAM, 2009-2010

LA MICRO FINANCE AU TCHAD

3.1.1. Les secteurs d'activités financés

L'activité principale des participants aux focus groupes est répartie de la façon suivante :

Tableau 4 : Secteur de la principale activité économique des participants

N°	Secteurs d'activités	Nombre des groupes	Nombre des participants	Pourcentage
1	Agriculture et élevage	13	91	44,84
2	Commerce et artisanat	15	90	44,43
3	Transport et objets sociaux	2	17	8,37
4	Pêche	1	5	2,46
Total		31	203	100

Source : rapport d'analyse de planet Finance de septembre 2008

Les raisons de leur dernière demande de crédit sont les suivantes :

Tableau 5 : la raison des demandes de crédits

Activités Rubriques	Développer une activité	Créer une nouvelle activité	Répondre aux besoins sociaux	indécis	Total
Nbre des participants	135	5	40	23	203
Pourcentage	66,51	2,46	19,70	11,33	100

Source : rapport d'analyse de planet Finance de septembre 2008

Au regard des tableaux ci-dessus, Les micros entrepreneurs participants aux Focus Groupes⁵⁵ ont déclaré avoir exercé dans les secteurs d'activités suivant : l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat, la pêche etc.

De ce fait, la plupart d'entre eux, 66,51% ont demandé des crédits pour développer leurs activités existantes il s'agit la d'un nombre relativement important, 19,70% pour répondre aux besoins sociaux et une petite partie, 2,46% pour créer une nouvelle activité.

⁵⁵ Focus groupe : c'est un groupe de discussion spécialisé dans une étude qualitative qui prend forme au sein d'un groupe spécifique, culturel, sociétal ou idéologique afin de déterminer la réponse de ce groupe et attitude qui adopte au regard d'un produit, d'un service ; d'un concept ou de notice.

LA MICRO FINANCE AU TCHAD

La faible part de financement de nouvelles activités se justifie du fait que la politique mise en place de crédit à l'UCEC n'autorise pas la création de nouvelles entreprises au moyen du crédit UCEC , au contraire le CEC finance celles qui sont existantes.

3.1.2. La satisfaction des bénéficiaires

Tableau 6 : la satisfaction des bénéficiaires

Secteurs d'activités	Satisfaits	Insatisfaits	Indécis	Total
Agriculture et élevage	72	13	6	91
Commerce et artisanat	74	9	7	90
Transports et objets sociaux	13	4	0	17
Pêche	5	0	0	5
Totaux	164	26	13	203
Pourcentage	80,79%	12,81%	6,4%	100

Source : rapport d'analyse de planet Finance de septembre 2008

Nous constatons que les membres, clients, usagers des CEC sont globalement satisfaits de la prestation des services offerts par l'UCEC : 80, 79 % sont satisfaits, 12% sont insatisfaits et 6, 4% n'ont pas des réponses (sans réponses concerne les personnes n'ayant pas pris des crédits ou ayant des crédits en cours. Par conséquent, ils ne se prononcent pas par rapport à l'impact que le crédit produit sur eux car le crédit n'est pas encore à terme.)

Les non satisfaits sont ceux qui ont connu des difficultés à rembourser ou ceux qui sont heurtés aux conditions d'octroi des crédits. Il y'a aussi les effets de catastrophes naturelles sur la production des bénéficiaires des crédits.

LA MICRO FINANCE AU TCHAD

Tableau 7 : l'impact par secteur d'activités

N°	Secteurs d'activités	Nombre des groupes	Impact positif	Impact négatif	Indécis	Total
1	Agriculture et élevage	13	69	3	19	91
2	Commerce et artisanat	15	81	3	6	90
3	Transports et objets sociaux	2	13	1	3	17
4	Pêche	1	5	0	0	5
	Totaux		168	7	28	203
	Pourcentage		82,76%	3,44%	13,80%	100

Source : rapport d'analyse de planet Finance septembre 2008

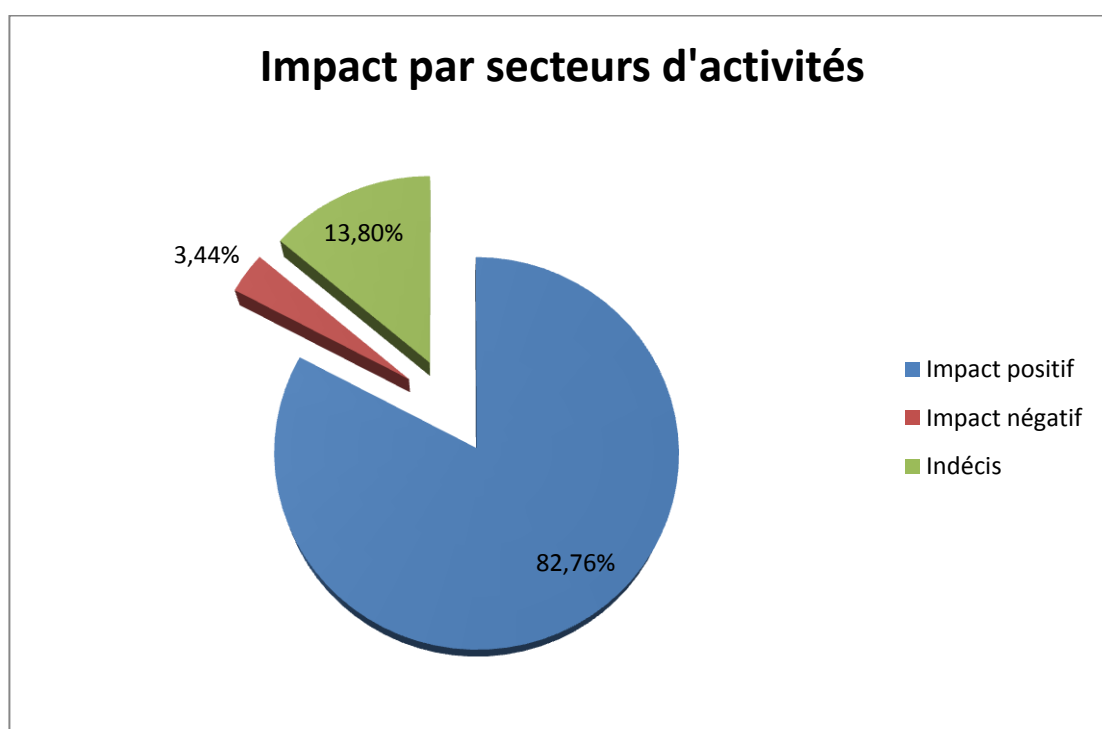


Figure 1: L'impact par secteurs d'activités

En observant le tableau ci-dessus, nous constatons que l'impact des services financiers de l'UCEC-MK sur la vie de socio-économique des micros entrepreneurs est positif de l'ordre de 82%. Même dans le milieu rural où l'UCEC-MK est implantée, le secteur du commerce et de l'artisanat enregistre un impact positif à 81%. Alors que le secteur l'agriculture et de l'élevage qui est sensé produire de la richesse, enregistre un impact positif de 69% mais loin par rapport au secteur du commerce

Concernant les secteurs agriculture, élevage et le commerce, le succès est dû notamment aux facteurs suivants

- une bonne pluviométrie de ces deux dernières années ;
- une bonne production agricole et animale
- La stabilité de paix relative de la région

3.2. Au niveau de l'entreprise

L'impact de la micro finance sur les entreprises se fait sentir au niveau de leurs revenus et du nombre d'emplois créés par leurs activités.

La plupart des entreprises clientes des IMF évoluent dans le secteur informel. Les principales contraintes financières rencontrées par les entrepreneurs de ce secteur sont l'insuffisance des fonds de roulement et le manque de sources de financement durables. Les services de micro finance constituent donc une opportunité permettant aux entreprises de subvenir à leurs besoins financiers.

Ainsi les services de micro finance entraîne une hausse des revenus des entreprises. En fait, aux conditions actuelles d'obtentions de prêts, 74% de clients interrogés estiment que les activités sont rentables mais que les revenus qu'ils en tirent leur permettent en grande partie d'honorer leurs échéances dans les délais et de subvenir aux besoins du ménage.

3.3. Au niveau de ménage et de l'individu

L'octroi des microcrédits entraîne une augmentation de revenu du ménage, et par conséquent une amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres.

Tableau 8 : l'impact au niveau de ménages

Santé	Education	Nourriture	Habi - tat	Considérations sociales	Augmentation de revenus	Création d'emploi	Equipement	Total
29	38	44	59	43	37	31	75	356
8,14%	10,69%	12,35%	16,59	12,07%	10,39%	8,71%	21,06%	100%

Source : rapport d'analyse de planet Finance de septembre 2008

Premièrement, 75 affirmations soient 21,06% des réponses avancées par les participants démontrant que l'impact est nettement ressenti au niveau de l'équipement (des animaux de traction tels que bœuf d'attelage ou génisses, des charrues, charrettes qui constituent le matériel de base pour un bon exploitant agricole.

Cela est suivi en 2^{ème} position de l'habitat 16,59% : on entend par là, les achats de terrains de construction et des magasins ainsi que des équipements en literie

Le troisième élément par ordre d'importance est l'amélioration de la nourriture : 12,35% des réponses recueillis marquent l'accord comme quoi la nourriture quotidienne s'est améliorée tant en termes quantitatif que qualitatif.

Quatrièmement, viennent les considérations d'ordre social : 12,07% s'estiment socialement bien vue par l'entourage parce que les retombées des crédits(intérêts dégagés après remboursement) ont permis d'acquérir des ustensiles de cuisines, de boucles d'oreilles en or et de faciliter le pouvoir de prise de décisions économiques etc.

Il y' a ensuite, en 5^{ième} position l'éducation de soi- même ou des enfants de l'ordre de 10,69%.

Sixièmement, 10,39% ont vu leurs revenus augmenté et convertis dans le fonds de commerce, le petit élevage (ovin, caprin ; porcin et volaille).

En 7^{ième} position, nous avons la création d'emploi : 8,71%. Il s'agit là des réalisations comme : achat de moulin, main d'œuvre agricole, postes de gaz à soudeuse qui créent d'emploi dans le milieu.

Enfin en 8^{ième} position, 8,14% ont amélioré la qualité des soins au niveau familial, voire porté aide à tel parent grâce aux revenus générés par le crédit⁵⁶.

Conclusion

En faisant l'état de lieux sur la micro finance au Tchad, nous pouvons conclure que cette activité n'est pas nouvelle. Elle a été pratiquée depuis un certain temps, mais elle réapparaît face au fossé qui se creuse entre les riches et les pauvres. Cette branche de la finance est perçue comme une solution aux problèmes des paupérisations des populations d'Afrique et en particulier du Tchad dont elle est privilégiée actuellement dans la lutte contre la pauvreté.

Nous avons constaté que ces vingt dernières années beaucoup des institutions ont été créées pour développer la micro finance au Tchad pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans la réduction de la pauvreté en permettant l'accès des ménages pauvres tchadiens aux services financiers adaptés à leurs besoins.

⁵⁶ Planet- finance « Etude qualitative de satisfaction et d'impact des membres de l'Union des clubs et de crédits du Mayo- Kebbi (UCEC-MK) », rapport d'analyse, septembre 2008

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Conclusion Générale

De tout ce qui précède nous pouvons conclure que la micro finance a vu le jour par souci d'accès aux ressources financière des plus pauvres. Elle répond depuis plusieurs décennies à un besoin permanent des populations qui sont exclues de système financier classique ou formel. Ces populations n'ont d'autre sources de financement que celles mises à disposition par les institutions de micro finance. Ces financements sont majoritairement axés sur le micro crédit, l'épargne, et les produits d'assurance.

Cette révolution financière a notamment été développée dans la plupart des pays en voie de développement en montrant son intérêt et son objectif dans la réduction de la pauvreté, préoccupation majeure de plupart des Etats des pays pauvres. Son impact a d'ailleurs été prouvé dans les pays les plus touchés par cette pauvreté, c'est-à-dire les pays en voie de développement, de façon directe via la croissance et les inégalités mais aussi de façon indirecte grâce a un « effet de conduite » (McKinnon, 1973).

Cependant La micro finance a ainsi de beaux jours devant elle. La croissance impressionnante au cours des dernières années continue à un rythme similaire. Nous devons en réjouir certes, puisse qu'il signifie que davantage des personnes exclues, prêtes à prendre des risques et entreprendre, pourront faire valoir leurs compétences et avoir l'occasion de développer leur petite entreprise et par conséquent améliorent leurs conditions de vie.

Mais on ne doit pas se focaliser sur la micro finance seule, puisse qu'elle est avant tout une technique de financement du développement qui peut apporter sa contribution au problème complexe de la pauvreté, cela signifie qu'elle doit être toujours accompagnée de politiques en matière de santé, d'éducation, d'environnement, d'infrastructure.

C'est pourquoi il convient de dire que la micro finance, avec tous les produits qu'elle regroupe, ne peut être qu'une solution partielle au problème complexe qu'est la pauvreté. Certes, elle est nécessaire, mais pas suffisante. Alors il ne faut surtout pas lui approprier les enjeux qui ne lui sont pas destinés, tels que politiques sociaux, car ces attentes disproportionnées la condamneraient à l'échec.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHE

LES OUVRAGES

- ALBERTO W. De Reyna « *progrès et Développement : recueil de texte* », Edition l'Harmattan, 1990
- GUEMDJÉ L, « *Micro finance au Tchad –Regard juridique* », édition SAO, 2011
- HELMS. B, *Building inclusive Financial Systems* the Word Bank, Washington, 2006.
- HARTMUT. S « *Micro finance pour le pauvre* », Ed. FIDA /OCDE, 1997
- HULME, Maslow. P, « *Finance against poverty*, edition Routledge, londre 1996.
- KPODAR K.R « *le développement financier et la problématique de la réduction de la pauvreté* » CERDI. Clermont Ferrand, 2006
- MAYOUKOU. C « *Le système des tontines en Afrique : un système bancaire informel* », Editions L'Harmattan, Paris, 1994
- QUENTIN. W, « *Marketing contre la pauvreté* », éditions de l'Atelier, Paris,1999
- SEBASTIEN. B, JEREMY. H, CHRISTINE. P « *le guide de la micro finance : Micro crédit et épargne pour le développement* » Eyrolles, Paris, 2006

ARTICLES ET REVUES

- ✓ CHRISTINE W, « *qu'est ce que la micro finance* », Horus développement finance-service d'entraide et de liaison, nov 2014
- ✓ Datt.G, Ravallion M, « Growth and redistribution components of changes in poverty measures: decomposition with application to Brazil and India in the 1980 » *journal of development economic* N°38. PP.275-295, 1992
- ✓ Extrait de « base Arrière » de septembre 1992, fondation pour le progrès de l'Homme
- ✓ Field, Pande. R, (2008). *Repayment Frequency and Default in Microfinance: Evidence from India*», *Journal of the European Economic Association* 6(2-3), 501-9,2008
- ✓ Guérin .I, Ali, la micro finance est –elle un moyen de faciliter la liberté des femmes? Une approche en termes d'Economie solidaire, Genre et développement, Toulouse, IRD /PUM, presse universitaire du Mirail, 2006
- ✓ Khandker S. R. « *Micro finance and poverty : evidence using panal date from Bangladesh* » the world bank economic review advance access , 2005

BIBLIOGRAPHIE

- ✓ KUZNETS. S « Economic growth and income inequality » American Economic Review, vol 45, N°1 , PP.1-28, 200
- ✓ Koloma. Y, « Micro finance et réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne : quel résultat au Mali ? » Groupe d'économie lare-efi du développement. Université Montesquieu-Bordeaux IV, 2007
- ✓ McKinnon. R, « Money and capital in economic development » the brooking institution, Washington DC, 1973
- ✓ MAKARIMI. A, *la construction des secteurs financiers inclusifs : le rôle de politique et stratégie Nationale de micro finance*, Unité de micro finance de Fenu 1, juin 2003
- ✓ Montalieu Thierry « Micro finance et réduction de la pauvreté : de la stratégie étroite du microcrédit à l'approche élargie de la micro intermédiation », Journées internationales de micro- intermédiation, Orléans, 13 -14 Mars 2008
- ✓ PITT.M, Khandker, Word bank this paper estimates (journal of political economy, vol 106, n° 106, 1998
- ✓ SYLVAIN. L et Frédéric. M « cadre d'analyse économique de la pauvreté et des conditions de vie des ménages » série de discussion : 1997
- ✓ Tchad Eco « les caractéristiques de système bancaire tchadien » publication mensuel n° 5 du 1^{er} au 30 juin 2015

RAPPORTS

- ❖ CGAP, *les Principes clé de la micro finance*. Washington DC, juin 2004
- ❖ DFID « *Social transfer and chronic poverty : Emerging evidence and the challenge ahead* », P. 6, Londres , U.K, rapport 2005
- ❖ DFID « the importance of Financial sector development for growth and poverty reduction » policy division, London, U.K , 2004
- ❖ MCHIRI H. EL MOUDDEN F. *Développement financier, croissance économique et réduction des inégalités dans les pays émergents: Analyse empirique en données de panel*, Rapport du 18 juin 2011
- ❖ MINISTERE DE LA MICRO FINANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE « *stratégie Nationale de micro finance (SNMF)* », rapport de janvier 2009

BIBLIOGRAPHIE

- ❖ PNUD, le développement humain : *le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, Economica, Paris, rapport 1997
- ❖ PNUD, *les objectifs du Millénaire pour le développement*, New York, rapport, 2008
- ❖ Planet- finance « Etude qualitative de satisfaction et d'impact des membres de l'Union des clubs et de crédits du Mayo- Kebbi (UCEC-MK) », rapport d'analyse, septembre 2008

MEMOIRE

- ✓ ALYSON Falcucci « la micro finance et son impact sur la pauvreté d le pays en développement », Mémoire de master1 Financial management, ISCAM, juin 2012
- ✓ Laring Baou . M, « la micro finance peut-elle réduire la pauvreté en Afrique ? L'exemple de Tchad » Mémoire de Master, 2010

ANNEXES

ANNEXES

ANNEXES

Annexe 1 : Développement par les IMF des nouvelles formes de Garanties : les garanties physiques

Nom de la Garantie	La garantie physique classique « souple »	L'épargne obligatoire
Caractéristiques	Il y'a une flexibilité de la nature des garanties présentées : l'acceptation de titres de propriété informels (comme c'est souvent le cas dans les pays pauvres) est rendu possible et des bien standards peuvent être utilisés comme garantie tels que de meuble, des véhicules	Le montant déposé reste bloqué jusqu'à remboursement total du prêt ; ce n'est qu'ensuite qu'il est restitué au client

(Tableau réalisé d'après Boyé et al 2009)

Annexe 2 : Développement par les IMF des nouvelles formes de Garanties : les garanties morales

Nom de la Garantie	La garantie de la moralité de l'emprunteur	La garantie personnelle de tiers
Caractéristiques	C'est l'agent de crédit qui se lance dans une investigation auprès de la communauté, afin de connaître la réputation et la moralité de son client	Un ou plusieurs garants peuvent être présentés, s'engageant à rembourser le crédit dans le cas où l'emprunteur n'en aurait plus les capacités

Annexe 3 : Développement par les IMF des nouvelles formes de garanties : les incitations au remboursement

Types d'incitation	L'incitation positive	L'incitation négative
Caractéristiques	La possibilité de renouveler rapidement un crédit avec un montant plus important, si le précédent à été remboursé comme convenu.	Il s'agit d'une menace

ANNEXES

Annexe 4 : Résumé de deux formes de micro crédit étudiés : solidaire et individuel

Types de crédits	Crédit solidaire	Crédit individuel
Garantie	Caution solidaire ou pression sociale au niveau du groupe	Garantie matérielle ou garantie de tiers s'engageant à se substituer à l'emprunteur en cas de défaillance
Spécificités	• Les emprunteurs se constituent en un groupe solidaire, de taille variable selon les contextes. • L'agent de crédit délègue de fait au groupe une partie de l'instruction du dossier (auto-sélection des membres) • L'usage du crédit est en général standardisé en termes de durée et de montant • L'usage du crédit est généralement libre • Les sanctions en cas de défaillance d'un membre est le non renouvellement des prêts pour tous les membres du groupe	• Les emprunteurs doivent présenter des garanties personnelles matérielles et de moralité • L'agent de crédit instruit le dossier de crédit en analysant plus ou moins en détails les flux de revenus du projet d'investissement financé et plus généralement la situation financière de l'emprunteur • Le produit est plus spécifiquement adapté, en termes de montant et éventuellement de durée, aux besoins du client • L'usage du crédit est souvent limité au financement d'investissements productifs • La sanction en cas de défaillance de l'emprunteur est l'exercice des garanties
Avantages	• La caution solidaire fonctionne a priori, à la constitution du groupe et à posteriori, en cas de défaillance de l'un des membres du groupe • Le crédit solidaire permet de réduire les coûts opérationnels par crédits octroyé • La constitution de groupe peut jouer un social positif	• Relation directe entre l'institution et son client, permettant une meilleure connaissance réciproque • Permet plus de flexibilité que le crédit solidaire • Permet de faire émerger et d'accompagner les meilleurs entrepreneurs
Inconvénients	• Risque d'instrumentalisation de la caution solidaire (solidarité fictive) • Risque d'éloignement du client • Augmentation des coûts de transaction pour le client • Possible exclusion des plus vulnérables • Impossibilité d'accompagner au-delà	• Exclut les bénéficiaires qui ne peuvent pas apporter de garanties matérielles • Les montants moyens octroyés sont souvent plus importants (pour compenser une productivité en nombre de

ANNEXES

	d'un certain montant de crédit	clients plus faible). Le crédit individuel ne s'adresse donc généralement pas aux clients les plus pauvres.
--	--------------------------------	---

Annexe 5 : les indicateurs de l'IPH

Indicateurs	IPH- 1	IPH- 2
P1 : indicateur de longévité	Pourcentage de décès avant 40 ans	Pourcentage de décès avant 60 ans
P2 : indicateur d'instruction	Pourcentage d'analphabétisme des populations	Pourcentage d'illettrisme
P3 : indicateur des conditions de vie	- P3.1 : pourcentage de personnes privées d'accès à l'eau - P3.2 : pourcentage de personnes privées d'accès aux services de santé - P3.3 : pourcentage d'enfant de moins de 5 ans, souffrant d'insuffisance pondérale + mortalité infantile	Pourcentage de personnes vivant en dessous de la demi- médiane de revenu disponible des ménages
P4 : indicateur d'exclusion	/	Pourcentage de personnes étant au chômage de longue durée

(A partir de Human development Reports)

Annexe 6 : les caractéristiques des produits de crédit

Types de crédit	Bénéficiaires	durée	Montant plafond	Taux d'intérêt
Crédit campagne	Paysans	6 à 10 mois	200 000 FCFA	24% L'an
Crédit matériel agricole	Paysans	2 à 3 ans	400 000 FCFA	18% l'an
Crédit solidaire	Groupe femmes	2 à 6 mois	1000 000 FCFA	15% sur le 6 mois
Crédit filière arachide	Paysans	6 mois	200 000 FCFA	2% par mois
Crédit scolaire	Fonctionnaires,	6mois	200 000 FCFA	2 ,5 % par mois

ANNEXES

		paysans, commerçants			
Crédit aux micros entrepreneurs		Commerçants, paysans aisés	1 an	5000 000 FCFA	36% l'an
Crédit aux fonctionnaires		Fonctionnaire de l'Etat	6 mois	1000 000 FCFA	1% par mois
Crédit aux salariés du secteur privé		Salariés du privé	1 an	1000 000 FCFA	24 % l'an
Crédit habitat		Fonctionnaires, salariés du privé, commerçant	&	2000 000 FCFA	24 % l'an

Annexe 7 : la carte géographique du Tchad



TABLE DES MATIERES

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES

➤ SOMMAIRE.....	I
➤ LISTE DES ABREVIATIONS.....	II
➤ LISTE DES TABLAUX.....	III
➤ INTRODUCTION GENERALE.....	1

CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATUE SUR LA MICRO FINANCE

Introduction	5
SECTION 1 : Notion et origines de micro finance	5
1.1. L'origine Européenne.....	6
1.2. L'origine Asiatique.....	6
1.3. L'origine Africaine.....	7
1.3.1. Les travaux en groupe.....	7
1.3.2. Les tontines.....	8
1.3.3. Les banquiers ambulants (usuriers).....	8
1.3.4. Les caisses villageoises.....	9
SECTION 2 : Les différents produits financiers de micro finance.....	9
2.1. Le micro crédit.....	9
2.1.1. Le micro crédit solidaire.....	10
2.1.2. Le micro crédit individuel.....	10
2.2. L'Epargne.....	11
2.2.1. L'épargne obligatoire.....	11
2.2.2. L'épargne volontaire bloquée.....	11
2.2.3. Les dépôts à vue et les comptes semi liquide.....	12
2.2.4. Les nouveaux produits financiers.....	12
2.2.4.1. La micro assurance.....	12
2.2.4.2. Le crédit habitat.....	13

TABLES DES MATIERES

SECTION 3 : Les principes et les enjeux de la micro finance.....	14
3.1. Les principes de la micro finance.....	14
3.2. Les enjeux de la micro finance.....	15
3.2.1. La tendance humanitaire.....	15
3.2.2. Les besoins financiers des pauvres.....	16
Conclusion.....	17
 CHAPITRE II : LE ROLE DE LA MICRO FINANCE DANS LA REDUCTION DE LA	
PAUVRETE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT.....	19
Introduction.....	19
SECTION 1 : Définition et notion de pauvreté.....	19
1.1. Définitions de la pauvreté.....	19
1.2. Les différents types de pauvreté.....	20
1.2.1. La pauvreté monétaire.....	20
1.2.1.1. La pauvreté monétaire relative.....	20
1.2.1.2. La pauvreté monétaire absolue.....	21
1.3. La pauvreté non monétaire.....	22
1.3.1. La pauvreté des conditions de vie.....	22
1.3.2. La pauvreté humaine.....	22
1.4. Les indicateurs de la pauvreté.....	23
SECTION 2 : Objectif de la micro finance et son impact sur la réduction de la	
pauvreté.....	24
2.1. Objectifs de la micro finance.....	24
2.2. Impact sur les objectifs du millénaire pour le développement(OMD).....	25
2.3. Impact de micro finance sur la réduction de la pauvreté dans le PVD.....	27
2.4. Revue sur les études d'évaluation d'impact de la micro finance sur	

TABLES DES MATIERES

la réduction de la pauvreté.....	28
SECTION 3 : Comment un système financier développe permet de réduire la	
Pauvreté dans le PVD?.....	31
3.1. Les explications théoriques.....	31
3.1.1. La relation entre développement financier et Croissance	
économique.....	31
3.1.2. La relation entre la croissance économique et réduction de la	
pauvreté.....	33
3.1.3. La relation entre croissance économique et baisse des inégalités.....	34
3.1.4. La relation entre développement financier et réduction de	
la pauvreté.....	35
3.2. Les résultats empiriques.....	37
3.2.1. Au Mali.....	37
3.2.1.1. Au niveau de l'entreprise.....	37
3.2.1.2. Au niveau de foyer.....	37
3.2.2. Au Bangladesh.....	38
3.2.3. En Ouganda.....	38
3.2.4. A Madagascar.....	39
3.2.5. Au Zimbabwe.....	39
3.2.6. Au Cambodge.....	39
Conclusion.....	39
 CHAPITRE III : LA MICRO FINANCE AU TCHAD.....	41
Introduction.....	41
 SECTION 1 : L'environnement de la micro finance au Tchad	41
1.1. Brève présentation du pays.....	41
1.2. Le paysage et l'évolution de système financier tchadien.....	42

TABLES DES MATIERES

1.2.1. L'évolution de secteur bancaire tchadien	42
1.3. La naissance de la micro finance au Tchad.....	45
1.4. Caractéristiques du secteur de la micro finance au Tchad.....	46
1.5. Les besoins en services financiers.....	50
1.6. La réglementation de la micro finance.....	51
SECTION 2 : Le rôle et la responsabilité des différents acteurs de la micro	
Finance.....	52
2.1. Les établissements de micro finance.....	52
2.1.1. Union de club d'épargne et de crédit de Kebbi (UCEC).....	52
2.1.2. Union des Coopératives d'épargne et de crédit du Moyen-Chari (UCEC- MC).....	52
2.1.3. Union Régionale de s Coopératives d'épargne et de crédit (URCOOPEC).....	52
2.1.4. Alliance pour le crédit et l'épargne Local (ACEL)	53
2.1.5. Association pour de développement de la caisse d'épargne et de crédit (ASDEC).....	53
2.1.6. Financial développement(FINADEV).....	53
2.1.7. Express Union Finance.....	53
2.1.8. Les prestataires de services spécialisés en micro finance.....	54
2.1.9. Ministère de la micro finance et de lutte contre la Pauvreté.....	57
SECTION 3 : L'impact de la micro finance sur les populations tchadiennes....	
3.1. Impact microéconomique.....	58
3.1.1. Les secteurs d'activités financés.....	59
3.1.2. La satisfaction des bénéficiaires.....	60
3.2. Au niveau de l'entreprise.....	62
3.3. Au niveau de ménage et de l'individu.....	63

TABLES DES MATIERES

Conclusion.....	64
➤ CONCLUSION GENERALE	65
➤ BIBLIOGRAPHE	66
➤ LES ANNEXES	69
➤ TABLES DES MATIERES	73